

LANDAISES

INTERVIEW

DIDIER MASSY,
PRÉSIDENT DE LA CPME DES LANDES
RELANCE : « QUALIFIER
NOS ATOUTS »

ACTU NOUVELLE-AQUITAINE

INDUSTRIE NAUTIQUE
L'HORIZON S'ASSOMBRIT



VIRTUAPIX
LA PHOTO PREND
DU RELIEF

FOCUS LANDES P.2

VIRTUAPIX LA PHOTO PRE

De gauche à droite :
Alexandre Soteras (Inside Learning),
Jean-Philippe Juen (JPEG Studios) et
Romain Ferré (Iris Process) ont créé avec
Pascal Kuntz (D-tech) le GIE Virtuapix.



ND DU RELIEF

À DAX, LE GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE VIRTUAPIX ASSOCIE LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AUX PHOTOGRAPHIES NUMÉRIQUES POUR PROPOSER DES VISITES VIRTUELLES COUPLÉES AVEC DES INFORMATIONS TECHNIQUES SUR LES BÂTIMENTS, DESTINÉES AUX SITES TOURISTIQUES, AU PATRIMOINE ET À L'URBANISME, AUX ARCHITECTES ET MAÎTRES D'ŒUVRE.

Par Nelly BÉTAILLE

À la veille du confinement, en mars dernier, Biarritz Tourisme lançait sur son site Internet la visite virtuelle en 3D de ses quatre centres de congrès, d'expositions et de spectacles, pour mieux promouvoir son offre de tourisme d'affaires. L'hôtel Splendid, à Dax, vient également d'adopter la formule. Pour l'hôtel du Golf qui s'apprête à rouvrir après une période de travaux à Seignosse, c'est un relevé d'état 3D et les plans qui ont été fournis à l'architecte.

À la réalisation de cette nouvelle expérience de navigation : le groupement d'intérêt économique (GIE) Virtuapix, constitué autour de JPEG Studios, au sein du technopôle

Pulseo à Dax. « Après avoir échangé avec les architectes qui modélisent si bien leurs projets en 3D qu'ils semblent souvent proches de la photographie, nous avons choisi de faire le chemin inverse, en partant de la photo et du scan laser d'un bâtiment existant pour reconstruire la 3D en leur offrant en plus toutes les données mesurables. Cette technologie permet une visualisation globale de la structure, mais aussi de se projeter dans les différents espaces, de sélectionner son étage, sa pièce et de prendre des mesures d'une précision millimétrique », explique Jean-Philippe Juen, fondateur de JPEG Studios qui intervient sur la prise de vue, les relevés laser et le pilotage des drones à distance. Romain Ferré (Iris Process), sur la

Dans la caisse à outils du quatuor de Virtuapix : un scanner laser au relevé d'une précision millimétrique, un appareil photo haute résolution et un drone professionnel pour collecter la donnée qui sera par la suite modélisée.



Invitation à la visite virtuelle de l'hôtel Splendid à Dax

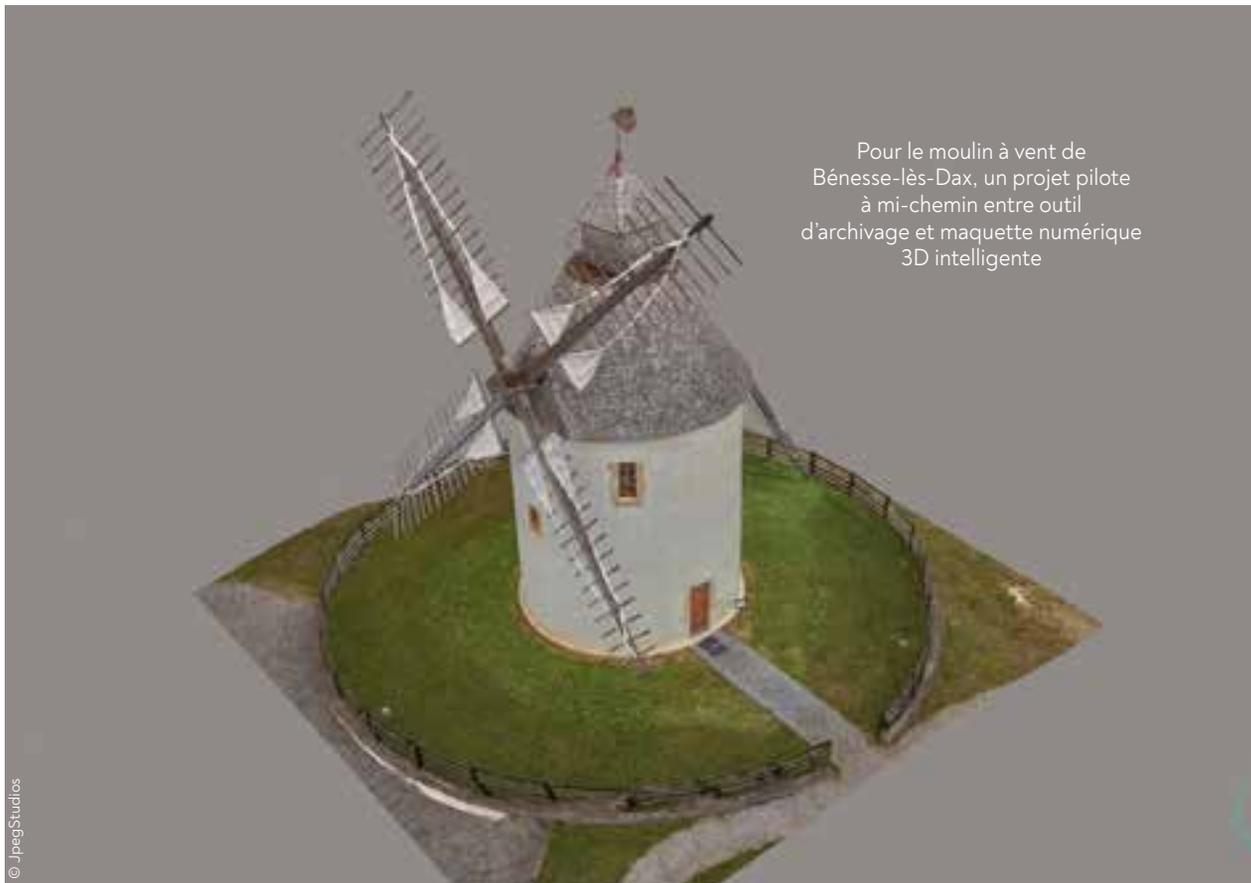
« L'OBJECTIF EST DE DÉPASSER LE CADRE DE L'IMAGE POUR PERMETTRE À CHACUN DE CHOISIR SON PARCOURS ET LES INFORMATIONS AUXQUELLES IL SOUHAITE ACCÉDER »

partie photogrammétrie, traite la donnée image ou laser pour créer le modèle 3D. Pascal Kuntz (D-tech), dessinateur technique en 2D et 3D, redessine le plan à partir de la base de données. Alexandre Soteris (Inside Learning), ingénieur en nouvelle technologie développe les applications immersives en réalité virtuelle et augmentée.

« RÉCONCILIER L'ARTISTIQUE ET LA TECHNIQUE AVEC UNE MODÉLISATION PHOTO RÉALISTE ET UN RENDU SUPÉRIEUR »

« L'objectif du GIE est de faire converger les compétences et de proposer une solution globale, qu'aujourd'hui seules des grosses structures nationales de 40 à 50 salariés peuvent assurer. Mais aussi de réconcilier l'artistique et la

technique avec une modélisation photo réaliste et un rendu supérieur ». Si l'outil essentiellement destiné au B to B a d'emblée été adopté par le monde du tourisme numérique, ses déclinaisons s'adressent aussi aux architectes, aux bureaux techniques ou au domaine du patrimoine avec la création de jumeaux numériques. Pour illustrer toutes ses potentialités, le quatuor vient de finaliser un projet pilote sur le site du moulin à vent de Bénesse-lès-Dax récemment restauré. Une version à mi-chemin entre outil d'archivage et maquette numérique 3D intelligente du Building Information Modeling (BIM), élément central des échanges entre les différents intervenants de la construction. Alexandre Soteris intervient sur la déclinaison en réalité augmentée permettant, à l'aide d'un simple marqueur papier, de visualiser sur son smartphone une représentation fidèle en 3D du moulin enrichie de sons, d'images et de vidéos. Une version en réalité virtuelle est également développée afin d'immerger l'utilisateur dans un environnement 3D, en le mettant face au moulin en taille réelle comme s'il était sur place. « Elle permet d'apporter des compléments d'information pour intéresser d'autres publics, de visiter à son rythme ou de donner accès à des personnes à mobilité réduite à des lieux qu'on ne pourra jamais aménager ». Avec la démocratisation des moyens de diffusion (tablettes, smartphones, casques...), l'évolution de la qualité de l'image et la baisse des temps de process, « nous sommes dans le bon tempo », affirme le quatuor.



Pour le moulin à vent de Bénesse-lès-Dax, un projet pilote à mi-chemin entre outil d'archivage et maquette numérique 3D intelligente



JPEG STUDIOS PHOTO NEW LOOK

Reportages annulés, activité de l'événementiel et trésoreries en berne, la photographie professionnelle a été touchée de plein fouet par les conséquences de la crise sanitaire qui viennent aggraver la situation d'un marché déjà fortement concurrent. « Avec l'évolution des smartphones, aujourd'hui tout le monde s'improvise photographe. Il faut proposer quelque chose que les autres ne font pas », observe Jean-Philippe Juen, fondateur de JPEG Studios. Quand il se lance comme indépendant, il y a 15 ans avec Aerial Photo, il fait partie des trois prestataires en France à proposer les prises de vue par drone. « Nous avons raison trop tôt, à l'époque le besoin n'était pas là », observe-t-il. Installé depuis huit ans à Dax, ce photographe-caméraman strasbourgeois, spécialisé dans la captation de vidéos pour les institutions et les collectivités, renonce rapidement aux photos d'événements familiaux et se concentre sur les segments de l'architecture, l'hôtellerie, le culinaire et le corporate. « Ce sont des domaines dans lesquels il y a des codes et un standing d'image à respecter. On ne peut pas tricher. Il y a une obligation de résultat ». Sa prise de vue d'un surfeur dévalant l'escalier impérial de l'hôtel du Palais à Biarritz a fait l'ouverture de l'émission « 66 minutes » de M6, celles réalisées dans une villa contemporaine du littoral ont fait le tour du monde en ouverture du book d'un cuisiniste international... « Il faut savoir traduire les intentions d'un architecte, sublimer une usine en rendant glamour des tuyaux en inox et par l'humain qui y travaille. Dans l'hôtellerie, mélanger architecture, portrait, vision globale pour créer une ambiance. L'image se construit, se scénarise pour traduire le message et le fouiller ».

DIDIER MASSY PRÉSIDENT DE LA CPME DES LANDES

RELANCE : « QUALIFIER NOS ATOUTS »

ALORS QUE LES TPE ET LES PME SONT FRAPPÉES DE PLEIN FOUET PAR LA CRISE, POUR DIDIER MASSY, PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DES LANDES, LA RELANCE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE PASSE PAR DEUX PRIORITÉS : LE SOUTIEN AUX TRÉSORERIES DES ENTREPRISES ET L'ASSOUPLISSEMENT DES RÈGLES DES MARCHÉS PUBLICS.

Par Nelly BÉTAILLE

Les Annonces Landaises : Quel est l'état des lieux pour les entreprises landaises, quatre mois après la reprise d'activité post confinement ?

Didier MASSY : La situation est très différente suivant les métiers et les territoires. Sur le commerce de bouche, le littoral a assez bien fonctionné pendant la saison estivale, sans résorber pour autant le retard pris pendant le confinement. Il est plus en difficulté sur Dax et Mont-de-Marsan où les ferias ont manqué à l'appel. Les bars et les restaurants y ont enregistré des baisses d'activité de 15 % à 20 %. Les distributeurs de boissons, également victimes de l'annulation des fêtes locales, ont vu leurs chiffres chuter de 25 % à 30 %. L'agglomération dacquoise est également impactée par une faible fréquentation sur le thermalisme, même si les acteurs attendent une fin de saison correcte. Il y a de réelles inquiétudes sur le secteur de l'habillement qui a beaucoup souffert. Mais, ce sont aujourd'hui les TPE landaises des services qui rencontrent les plus lourdes difficultés, en dépit des aides qu'il va falloir renforcer. L'activité n'a pas redémarré, dans la formation par exemple, en raison des problèmes de mise en place et d'organisation des sessions. Aujourd'hui, ces petites structures n'ont plus de réserves de trésorerie et sont en attente de travail durable.

LAL : Quelles perspectives pour le secteur du bâtiment qui semble avoir globalement mieux résisté à la crise ?

D. M. : Effectivement, le bâtiment va assez bien. L'activité, décalée par le confinement, se révèle même trop importante pour certains. Mais, les architectes ont déjà moins de dossiers de demandes d'études. La commande publique est aujourd'hui très faible. Beaucoup de communes ont changé de maire. Certains nouveaux élus attendent les résultats des audits financiers qu'ils sont en train de lancer. En dépit des demandes du gouvernement, les communes ont du mal à se mettre en ordre de bataille pour activer rapidement leur programme. On ne verra pas la mise en place de beaucoup de marchés publics avant 2021.

LAL : Quels seront, selon vous, les moteurs essentiels de la relance économique dans les Landes ?

D. M. : Personne n'a de piste miracle. En fonction de la richesse économique du département, il faut qualifier nos atouts dans une bonne synergie, pour les exploiter au maximum. Pour relancer l'économie dans son ensemble, il faut que les entreprises qui le peuvent continuent à fonctionner pour tirer le pouvoir d'achat et la consommation. Le but est de faire redémarrer les axes qui le peuvent, le bâtiment en est un. Et comme le dit la formule : « Quand le bâtiment va, tout va ». Dans l'agriculture, il faut également conserver ce qui a été mis en place dans l'urgence pendant le confinement en matière de circuits courts et qui s'est avéré efficace.



DIDIER MASSY

Dirigeant de l'entreprise de charpente Massy et Fils à Heugas, a été élu président de la Confédération des petites et moyennes entreprises des Landes en mars 2019.

LAL : Parmi les propositions avancées par la CPME dans le cadre du plan de relance du gouvernement, quelles sont celles qui vous paraissent déterminantes ?

D. M. : Il faut agir à la fois sur les trésoreries des entreprises et sur les mesures qui favorisent la reprise de l'activité. Le remboursement du Prêt garanti par l'État (PGE) pourrait être fatal aux TPE et PME dont les trésoreries sont défaillantes. Le plan de relance va devoir être souple sur le délai de remboursement des PGE. En effet, comme les petites structures n'ont pas des réserves incommensurables, elles ne seront pas en mesure de s'engager sur le prêt de trésorerie sur lequel pouvait déboucher le PGE au-delà de ces délais. Il me semble également important de favoriser l'accès des TPE et PME aux marchés publics. Le seuil à partir duquel la mise en concurrence est obligatoire avait déjà été relevé de 25 000 euros à 40 000 euros au 1^{er} janvier 2020. En juillet, le gouvernement a fixé ce seuil à 70 000 euros pour les marchés de travaux et à 100 000 euros pour la fourniture de denrées alimentaires. Des négociations sont en cours pour aller plus loin.

« LES ACTEURS ÉCONOMIQUES SONT AU DIAPASON POUR TRAVAILLER DANS LE MÊME SENS »

LAL : Comment envisagez-vous les mois à venir ?

D. M. : Les acteurs économiques sont au diapason pour travailler dans le même sens et mener ensemble le combat pour assurer le redémarrage économique en minimisant la casse. J'ai peur pour le début 2021. Certaines entreprises risquent d'avoir des difficultés à passer cette période, avec moins de fréquentation touristique et une consommation en berne. Il faut anticiper pour assurer la liaison jusqu'au printemps et à l'été. Les TPE et les PME veulent vivre de leur travail, de leur savoir-faire, de leurs commandes, pas du chômage partiel. Elles s'expriment peu et ne se plaignent pas. Il faut les écouter, les soutenir et les appuyer.

INDUSTRIE

L'HORIZON S

LA RÉCENTE ANNULATION DES SALONS D'AUTOMNE-HIVER MARQUE L'INCERTITUDE POUR UNE FILIÈRE QUI ÉTAIT PARTICULIÈREMENT DYNAMIQUE AVANT LA CRISE SANITAIRE.

Par Vincent ROUSSET

La Fédération des Industries Nautiques (FIN) présentait à Paris le 3 septembre comme chaque année les chiffres clés de la filière française nautique. Avant la crise sanitaire, l'année 2019 confirme la progression de la filière française, composée de 5 600 entreprises pour 43 700 salariés (+ 2,1 %), qui réalise un chiffre d'affaires de 5,3 milliards d'euros, en hausse de 5 % par rapport à 2018. Cet été, les Français ont été au rendez-vous de la pratique nautique. Aidée par une météo particulièrement clémente, la saison estivale est jugée dans l'ensemble bonne par les professionnels, à l'exception notable des services associés à la grande plaisance (brokers, agents maritimes, avitailleurs, etc.) et de la location de voiliers habitables dans les Outre-mer et vers les destinations lointaines. « Une fois les contraintes de navigation et de circulation levées, nous avons observé que l'activité avait repris progressivement sur la quasi-totalité du littoral et en eaux intérieures. Les professionnels ont eu à répondre à une forte demande, essentiellement nationale, qui traduit une importante envie d'être sur l'eau, après une période de confinement particulièrement éprouvante », estime la FIN. La tendance globalement positive de la période estivale ne permettra toutefois pas aux entre-

prises de rattraper le retard lié au confinement. La FIN prévoit ainsi que la filière nautique subira une baisse de l'ordre de 15 % à 30 % de son chiffre d'affaires pour 2020 selon les métiers qui sont plus ou moins impactés par la crise. La récession annoncée des marchés de l'Europe notamment la zone méditerranéenne et des États-Unis va en outre handicaper l'industrie nautique qui exporte sa production à 75 %.

Contrairement aux industries où la majeure partie des ventes est réalisée au sein de magasins, concessions ou par voie dématérialisée, les principaux salons nautiques français sont des rendez-vous incontournables qui agissent comme des places d'affaires, où se traite l'essentiel des commandes, mais aussi comme des instruments de mesure de l'état du marché. « L'annulation des salons d'automne prive aujourd'hui les entreprises de repères essentiels. Au-delà de l'incapacité pour les entreprises à rattraper les ventes d'automne, l'industrie nautique, sans ses deux premiers salons, regarde son avenir avec inquiétude. Si nous comprenons les motifs qui ont conduit les organisa-

teurs de La Rochelle à devoir annuler leur salon, le salon de Cannes aurait pu, lui, être maintenu », indique-t-on du côté de la FIN. 90% des exposants de la précédente édition du salon nautique de Paris ont confirmé leur souhait de participer au salon cet hiver. La FIN et sa filiale, Nautic

« L'ANNULATION DES SALONS D'AUTOMNE PRIVE AUJOURD'HUI LES ENTREPRISES DE REPÈRES ESSENTIELS »

NAUTIQUE ASSOMBRI



Festival SA, prépare actuellement l'organisation d'un salon qui devrait reposer sur trois univers : voile, territoires et destinations nautiques - motonautisme - et enfin, équipements. Cette segmentation permettrait de gérer les flux et d'assurer une jauge maximale de 5 000 personnes sur chacun des trois sites du salon. « Nous faisons tout ce qui est possible pour maintenir l'édition 2020 du Nautic. Il rassemble en temps normal plus de 800 exposants et accueille 200 000 visiteurs. Nous devons revoir sa conception au regard des contraintes actuelles. Le mois de septembre sera déterminant, compte tenu de l'évolution du contexte sanitaire en Île-de-France et des échanges que nous aurons avec les pouvoirs publics. L'État, au plus haut niveau, doit entendre que le Nautic est le socle de la relance de la filière nautique française. Comme nous nous y sommes engagés avant l'été, nous confirmerons sa tenue début octobre et en cas d'impossibilité, nous rembourserons évidemment les acomptes des exposants à 100 % ».

LE NAUTIC DE PARIS EN DÉCEMBRE S'IMPOSE, DANS CE CONTEXTE DE CRISE, COMME LE SOCLE DE RELANCE DE LA FILIÈRE NAUTIQUE FRANÇAISE : LA DÉCISION SUR SON MAINTIEN SERA ANNONCÉE DÉBUT OCTOBRE



AUTOROUTE A63 UNE AIRE DE FÊTE#4

Atlandes, concessionnaire de l'A63, l'association Musicalarue et l'école de musique de Castets s'associent pour la programmation de la 4^e édition d'Une Aire de Fête, le samedi 26 septembre, sur l'aire de service de l'Océan ouest de l'A63. Au menu : des spectacles d'arts de la rue avec les compagnies Bébé Charli, Dr Troll, Les Grandes Personnes et Planet pas net. L'école de musique de Castets proposera un « voyage en musique » tout au long de la journée, avec sa chorale, ses orchestres et grands ensembles de bois, cuivres et batterie-percussions.

Une fresque de Fred Dupart, graphiste connu pour ses bonhommes colorés inspirés de l'île de Pâques, sera également exposée toute la journée.

FINANCEMENT PARTICIPATIF LE POTAGER DE MÉLANIE

Enfant, Mélanie Chesnais rêvait de devenir vétérinaire. Elle héberge aujourd'hui chien, chat, poules, coqs, lapins, moutons sur son exploitation maraîchère à Gaillères. Installée en 2019, elle dispose de deux serres, sur une zone Natura 2000 exempte de culture depuis plus de 10 ans, mais sur laquelle il n'est pas question d'installer un nouveau bâtiment. Elle lance aujourd'hui une collecte sur Kisskissbankbank pour financer, à hauteur de 4 500 euros, une troisième serre qui lui permettra de stocker la cueillette du matin qu'elle livre chaque jour au domicile de ses clients et de les accueillir dans un local dédié.

www.facebook.com/Le-potager-de-Mélanie



COMMERCE ACTION SOLIDAIRE

L'assureur mutualiste Groupama qui a mobilisé 700 000 euros, au printemps 2020, pour participer au financement des équipements de prévention et de matériels de soin de 620 centres hospitaliers, Ehpad, écoles ou collectivités, lance une nouvelle opération pour inciter à consommer local. Jusqu'au 3 octobre, il propose 23 500 bons d'achat d'une valeur de 15 euros, à gagner chez les commerçants partenaires de l'opération et ses 325 agences sur les 14 départements de sa caisse régionale, dont les Landes.



DAX FOULÉES ROSES DÉMATÉRIALISÉES

En raison des contraintes sanitaires liées à l'épidémie de Covid, pas de tee-shirts roses dans les rues de Dax cette année. Pour la 8^e édition des « Foulées roses » qui devait avoir lieu au parc des Arènes, le dimanche 11 octobre, la Ligue contre le cancer des Landes invite à une mobilisation individuelle et symbolique en pratiquant chez soi l'activité sportive de son choix (course à pied, marche, vélo, trottinette, tennis de table, trampoline, etc.), et par la même occasion de faire un don à la Ligue contre le cancer des Landes via une collecte digitale.

www.ligue-cancer.net/cd40



INNOVATION FORMATION VIRTUELLE SUR AUTOROUTE

Atlantes, concessionnaire de l'A63 de Salles à Saint-Geours-de-Maremne et son exploitant Egis, viennent d'être distingués par un « Toll Excellence Award » de la catégorie Innovation par l'IBTTA, association mondiale réunissant industriels et exploitants des ponts, tunnels et routes à péages, pour la réalisation d'un module d'apprentissage de formation en réalité virtuelle destiné aux patrouilleurs autoroutiers. Équipé d'un casque de réalité virtuelle et de manettes, le patrouilleur se forme aux procédures de sécurité et d'intervention sur autoroute. L'expérience débute par une immersion totale sur site reproduisant les conditions environnantes comme le bruit de la circulation, la vitesse des véhicules ou encore les aléas météorologiques. Au volant de son véhicule virtuel, le patrouilleur est alors confronté à un incident aléatoire du type panne de véhicule, objet sur la chaussée, accident grave avec blessés ou impliquant des matières dangereuses. Comme dans la vraie vie, il dispose de quelques secondes pour prendre les décisions qui s'imposent face à une situation d'urgence : où se garer ? Quelle signalisation lumineuse activer ? Quel balisage mettre en place ? La formule permet de tester de manière digitale et ludique, en conditions quasi-réelles et en toute sécurité, la bonne connaissance des procédures, mais également la gestion du stress du patrouilleur.



TOURISME

LE BOOM DES CAMPINGS-CARS

Dans un contexte marqué par la crise sanitaire, le marché des camping-cars qui représente en France 35 % de l'activité de l'hôtellerie de plein air (27 millions de nuitées par an) a enregistré une forte progression en juillet et en août.

Le réseau d'aires de camping-car, Camping-car Park, annonce ainsi une progression de 21 % de sa fréquentation par rapport à 2019 (411 000 nuitées), malgré la baisse de la fréquentation étrangère passée de 42 % des nuitées en 2019 à 33% en 2020. Avec 89 118 nuitées, la Nouvelle Aquitaine domine le top 3 des régions préférées des camping-caristes devant l'Occitanie et les Pays de la Loire. De son côté, le Bordelais Yescapa affiche un été record sur sa plateforme de locations de camping-cars, vans et fourgons aménagés entre particuliers, avec 6 463 demandes de réservations dans la région par rapport à l'été dernier, soit une hausse de 56 %.

CONSTRUCTION BOIS

JOURNÉES RÉGIONALES LES 16 ET 17 NOVEMBRE

En 2020, les Journées régionales de la construction bois (JRCB) deviennent les Journées régionales construction bois et biosourcés (JRC2B) et se dérouleront les 16 et 17 novembre au Rocher de Palmer, à Cenon (33).

La quatrième édition de l'événement, co-organisé par l'interprofession FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, FIBOIS Landes de Gascogne et le cluster Odéys, donne rendez-vous aux acteurs de la construction bois et aux porteurs de projets -architectes, bureaux d'études, charpentiers, maîtres d'ouvrage, constructeurs bois-pour deux jours de conférences, visites, rencontres d'affaires. La remise des Prix régionaux de la construction bois clôturera ces journées.

URSSAF AQUITAINE UN COMPTE TWITTER

Déjà titulaire d'un compte LinkedIn et utilisatrice de YouTube, l'Urssaf Aquitaine dispose désormais d'un nouveau canal de communication avec la création d'un compte Twitter : @UrssafAquitaine. Son objectif est d'apporter à ses 382 799 cotisants une information rapide sur ses offres de service, les événements qu'elle organise ou auxquels elle participe aux côtés de ses partenaires, les nouveautés réglementaires relatives aux différentes catégories de ses cotisants...



L'ENTREPRISE ET LES SALARIÉS

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

REVUE DE RÉCENTES DÉCISIONS EN MATIÈRE DE DROIT DU TRAVAIL.

CODE DU TRAVAIL : EMPLOYÉS DE MAISON

Si les dispositions du Code du travail relatives à la durée du travail ne sont pas applicables aux employés de maison qui travaillent au domicile privé de leur employeur et sont soumis à la convention collective nationale des salariés du particulier employeur du 24 novembre 1999, il n'en va pas de même de celles de l'article L. 3171-4 du même code relatives à la preuve de l'existence ou du nombre des heures effectuées. (Cass. Soc., 8 juillet 2020, n° 17-10622)

Il résulte de la combinaison des articles L. 3123-14 et L. 7221-2 du Code du travail que les dispositions de ce code relatives à la durée du travail et au travail à temps partiel ne s'appliquent pas aux employés de maison qui travaillent au domicile privé de leur employeur et sont soumis à la convention collective nationale des salariés du particulier employeur. (Cass. Soc., 8 juillet 2020, n° 18-21584)

HARCÈLEMENT SEXUEL : PREUVE

Selon les dispositions des articles L. 1153-1 et L. 1154-1 du Code du travail, pour se prononcer sur l'existence d'un harcèlement sexuel, il appartient au juge d'examiner l'ensemble des éléments présentés par le salarié, en prenant en compte les documents médicaux éventuellement produits, et d'apprécier si les faits matériellement établis, pris dans leur ensemble, permettent de présumer l'existence d'un harcèlement. Dans l'affirmative, il lui revient d'apprécier si l'employeur prouve que les agissements invoqués ne sont pas constitutifs d'un tel harcèlement et que ses décisions sont justifiées par des éléments objectifs étrangers à tout harcèlement. Le juge apprécie ainsi souverainement si le salarié établit des faits qui permettent

de présumer l'existence d'un harcèlement et si l'employeur prouve que les agissements invoqués sont étrangers à tout harcèlement. (Cass. Soc., 8 juillet 2020, n° 18-24320)

TEMPS DE TRAVAIL : HEURES SUPPLÉMENTAIRES

En cas de litige relatif à l'existence ou au nombre d'heures de travail accomplies, il appartient au salarié de présenter, à l'appui de sa demande, des éléments suffisamment précis quant aux heures non rémunérées qu'il prétend avoir accomplies, afin de permettre à l'employeur, qui assure le contrôle des heures de travail effectuées, d'y répondre utilement en produisant ses propres éléments. Le juge forme sa conviction en tenant compte de l'ensemble de ces éléments au regard des exigences des dispositions légales et réglementaires. Après analyse des pièces produites par l'une et l'autre des parties, dans l'hypothèse où il retient l'existence d'heures supplémentaires, il évalue souverainement, sans être tenu de préciser le détail de son calcul, l'importance de celles-ci et fixe les créances salariales s'y rapportant. (Cass. soc. 8 juillet 2020, n° 18-20.293)

RUPTURE CONVENTIONNELLE : VALIDITÉ

Si l'existence, au moment de sa conclusion, d'un différend entre les parties au contrat de travail n'affecte pas par elle-même la validité de la convention de rupture conclue en application de l'article L. 1237-11 du Code du travail, la rupture conventionnelle ne peut être imposée par l'une ou l'autre des parties. (Cass. Soc., 8 juillet 2020, n° 19-15.441)

CDD : REQUALIFICATION

La requalification de la relation contractuelle en contrat à durée indéterminée (CDI), qui confère au salarié le statut de travailleur permanent de l'entreprise, a pour effet de replacer ce dernier dans la situation qui aurait été la sienne s'il avait été recruté, depuis l'origine, dans le cadre d'un contrat de travail à durée indéterminée. En conséquence, les sommes qui ont pu lui être versées en sa qualité d'intermittent destinées à compenser la situation dans laquelle il était placé du fait de son contrat à durée déterminée, lui restent acquises, nonobstant une requalification ultérieure en CDI. (Cass. Soc., 8 juillet 2020, n° 18-21.942)

Le salarié engagé par plusieurs contrats à durée déterminée non successifs et dont le contrat de travail est requalifié en CDI à temps complet ne peut prétendre à un rappel de salaire au titre des périodes interstitielles séparant chaque contrat que s'il prouve s'être tenu à la disposition de l'employeur pendant ces périodes pour effectuer un travail. (Cass. soc., 8 juillet 2020, n° 19-11.378)

OBLIGATION DE FORMATION

L'employeur assure l'adaptation des salariés à leur poste de travail et veille au maintien de leur capacité à occuper un emploi, au regard notamment de l'évolution des emplois, des technologies et des organisations (article L. 6321-1 du Code du travail). Un salarié a donc droit à des dommages et intérêts pour manquement de l'employeur à son obligation de formation, dès lors qu'il avait été licencié pour absence de capacités pour exercer ses fonctions d'employé d'immeuble, alors qu'il n'avait bénéficié d'aucune formation en 33 ans d'activité. (Cass. soc., 8 juillet 2020, n° 19-12.105)

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE

**AVIS D'OUVERTURE D'UNE PROCEDURE DE CONSULTATION DU PUBLIC****Plan Particulier d'Intervention – Entreprise MLPC International à Rion-des-Landes****LA PREFETE DES LANDES COMMUNIQUE**

Une procédure de consultation d'un mois est ouverte du 1^{er} octobre 2020 au 2 novembre 2020, en mairies d'Arengosse, Bégaar, Beylongue, Carcen-Ponson, Lалуque, Lesgor, Lesperon, Morcenx-la-Nouvelle, Onesse-Laharie, Ousse-Suzan, Rion des-Landes, Taller et Villenave ainsi qu'à la préfecture des Landes et en sous-préfecture de Dax, en vue de recueillir les observations du public sur le projet de Plan Particulier d'Intervention (PPI) de l'entreprise MLPC International implantée sur le territoire de la commune de Rion-des-Landes.

Le PPI définit l'organisation des secours publics et les mesures d'information, d'alerte et de protection de la population en cas d'accident grave ayant ou pouvant avoir des conséquences à l'extérieur de cet établissement industriel visé par la directive dite « SEVESO » et classé SEVESO seuil haut avec servitude.

Les communes concernées par le périmètre de risque du présent PPI, sont les communes d'Arengosse, Bégaar, Beylongue, Carcen-Ponson, Lалуque, Lesgor, Lesperon, Morcenx-la-Nouvelle, Onesse-Laharie, Ousse-Suzan, Rion-des-Landes, Taller et Villenave.

Ce document peut être consulté à la préfecture des Landes et à la sous-préfecture de Dax, ainsi qu'en mairies d'Arengosse, Bégaar, Beylongue, Carcen-Ponson, Lалуque, Lesgor, Lesperon, Morcenx-la-Nouvelle, Onesse-Laharie, Ousse-Suzan, Rion-des-Landes, Taller et Villenave pendant les heures d'ouverture des bureaux. Les observations du public pourront être consignées au registre ouvert à cet effet. A l'issue de cette procédure, les registres seront renvoyés à la préfecture des Landes.

20400739-0

**COMMUNE DE SAMADET
AMENAGEMENT DU BATIMENT DES ASSOCIATIONS
avec CREATION d'UN PARVIS**

16 place de la mairie - 40320 Samadet

Tél : 05 58 79 11 56 – mairie@samadet.com

Personne responsable du marché : Mr Bernard TASTET, Maire

Objet : Maîtrise œuvre pour l'Aménagement du bâtiment des Associations avec création d'un parvis

Référence : 01-2020

Type de marché : marché de services

Type de procédure : Procédure Adaptée

Dossier à télécharger sur la plateforme de dématérialisation : <https://marchespublics.landesspublic.org/>

Date limite de remise des plis : 27 octobre 2020 à 12 h 00

Modalité de réponse : Par voie électronique via la plateforme de dématérialisation : <https://marchespublics.landesspublic.org/>

20400742-0

**AVIS D'ATTRIBUTION
SUITE A L'AVIS PARU LE 20 JUIN 2020****1. IDENTIFICATION DE LA COMMUNE :****COMMUNE DE GABARRET**124, rue armagnac - 40310 Gabarret
tel : 05.58.44.90.03 - fax : 05.58.44.35.38
email : mairie.gabarret@wanadoo.fr**2. OBJET DU MARCHE :**

Aménagement place de la Fontaine

3. TITULAIRES DU MARCHE :

Lot n° 1 VRD – Entreprise MALET – ZI Engachies – 12 Rue Jacques Brel 32000 AUCH - 395 818.79 € H.T

Lot n°2 FONTAINERIE ET ETANCHEITE – Entreprise ECF FONTAINES « Les Marchaisons » 45220 CHATEAU-RENARD – 15 600 € H.T.

Lot n°3 MACONNERIE FONTAINE – SARL BOUONEU 1294 Route de Pouchalan 40240 ESTIGARDE 35 240 € H.T

Lot n°4 ESPACES VERTS – Entreprise ID VRDE SASU 781 Chemin de Camentrion 40660 MESSANGES 38 994.10 € H.T

Lot n°5 DEMOLITIONS - SARL D2M avenue des Guerlandes ZI des 2 Esteys bât B2 33530 BASSENS 17 000 € H.T

Lot n°6 GROS ŒUVRE – SARL BOUONEU 1294 Route de Pouchalan 40240 ESTIGARDE 37 146.80 € H.T

Lot n°7 CHARPENTE METALLIQUE – DA COSTA BATIMENTS ZI La Couture Pepinière 32700 LECTOURE 40 709.71 € H.T.

Lot n°8 – BARDAGE BOIS - pas d'offre

Lot n°9 ELECTRICITE – Entreprise BOUYGUES ENERGIES & SERVICES ZA de Mounéou 40400 TARTAS 19 372.70 € H.T.

Date d'envoi à la publication : 17 Septembre 2020.

20400740-0

Communauté de communes
Chalosse Tursan**Enquête publique unique relative aux projets de modifications n° 2 et 3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Sever (40)**

Par arrêté n°2020-URBA-06 en date du 29 juillet 2020, la Présidente de la Communauté de Communes Chalosse Tursan a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique relative aux projets de modifications n° 2 et 3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Sever (40).

L'objet de cette enquête est de permettre à toute personne qui le souhaite de porter des observations sur les dispositions de ces documents.

L'enquête publique unique sera ouverte à compter du **21 septembre 2020 à 9 h jusqu'au 23 octobre 2020 à 17 h inclus**, pour une durée de 33 jours, en mairie de Saint-Sever.

A l'issue de l'enquête publique unique, les projets de modifications n° 2 et 3 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Sever seront soumis à l'approbation du conseil communautaire. M. Claude LABAOU a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par Mme la Présidente du Tribunal Administratif de Pau, par ordonnance du 25 février 2020.

Les projets de modifications n° 2 et 3 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Sever, ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Commissaire Enquêteur, seront déposés à la mairie de Saint-Sever, du 21 septembre 2020 à 9 h jusqu'au 23 octobre 2020 à 17 h inclus, pour une durée de 33 jours, et ce aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Chacun pourra prendre connaissance des dossiers :

- Sur support papier, à la mairie de Saint-Sever, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux,

- Sur le site Internet de la Communauté de Communes Chalosse Tursan : www.chalosse-tursan.fr et sur celui de la mairie de Saint-Sever : www.saint-sever.fr.

- Sur un poste informatique mis à disposition à la mairie de Saint-Sever, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

- Sur demande et à ses frais auprès de l'autorité compétente, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête :

- À la mairie de Saint-Sever, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux,

- Les adresses de manière à ce qu'elles soient parvenues avant la clôture de l'enquête, soit le 23 octobre 2020 à 17 h, avec pour objet « Observations enquête publique - modification n° 2 », ou « observations enquête publique – modification n° 3 »,

o Par écrit au Commissaire Enquêteur, à la Communauté de Communes Chalosse Tursan, 1 rue de Bellocq 40500 Saint-Sever,

o Par mail à l'adresse suivante : plu.saintsever@chalossetursan.fr.

- Les observations ainsi transmises (registre, courrier postal ou mail) seront versées régulièrement au registre ouvert pour l'enquête publique unique relative à la procédure précitée, ainsi que sur le site Internet de la Communauté de Communes Chalosse Tursan et sur le site Internet de la mairie de Saint-Sever.

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Saint-Sever : **Le lundi 21/09/2020 de 9 h à 12 h - Le samedi 10/10/2020 de 9 h à 12 h - Le vendredi 23/10/2020 de 14 h à 17 h.**

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le Commissaire Enquêteur qui transmettra à la Présidente de la Communauté de Communes Chalosse Tursan, à la Présidente du Tribunal Administratif, son rapport et ses conclusions motivées, dans un délai d'un mois. Une copie du rapport et de ces conclusions motivées sera adressée à Madame la Préfète des Landes et à Madame la Présidente de la Communauté de Communes Chalosse Tursan.

Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an, à la Communauté de Communes Chalosse Tursan et en mairie de Saint-Sever, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le(s) site(s) Internet de la Communauté de Communes Chalosse Tursan et sur le site Internet de la mairie de Saint-Sever. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Conformément à l'article R. 104-9 du Code de l'Urbanisme, les modifications n° 2 et 3 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Sever ont été soumises à l'examen au cas par cas de l'autorité environnementale. Dans ce cadre, la Mission Régionale d'Autorité Environnementale n'a pas soumis à évaluation environnementale ces deux procédures lors de ses décisions du 5 novembre 2019 et du 6 février 2020.

L'ensemble des avis des personnes publiques associées ainsi que l'avis de la MRAe sont intégrés aux dossiers soumis à enquête publique unique.

Afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des intervenants, la mise en œuvre des mesures barrières de prévention contre le Covid-19 devra être assurée par la collectivité gestionnaire du site de l'enquête. Celles-ci devront être strictement respectées.

Madame la Présidente peut être consultée à ce sujet (à la Communauté de Communes Chalosse Tursan, 1 rue de Bellocq 40500 Saint-Sever).

La Présidente, Pascale REQUENNA

20400738-0

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME INTERNET

WWW.ANNONCES-LANDAISES.COM



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Pouvoir Adjudicateur : CIAS des Luys – EHPAD les Peupliers, 19 Place de la Técoûre, 40330 AMOU – 05.58.89.00.50 / cias@cc-luys.fr

Assistant au Maître d'Ouvrage : SATEL – 24 Boulevard Saint Vincent de Paul – BP 137, 40990 SAINT PAUL LES DAX

Mode de passation : Avis de concours selon la directive 2014/24/UE

Objet du Marché : Marché de Maîtrise d'Ouvrage pour la restructuration d'un EHPAD et la création d'une Résidence Autonomie à Amou (40)

Type de procédure : Concours Restreint – Nombre de participants envisagés : 3

Communication : Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://marchespublics.landespublic.org>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

SATEL (assistant au maître d'ouvrage), Courriel : contact@satel40.fr, Code NUTS : FRI13, Adresse internet : <https://marchespublics.landespublic.org>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique à l'adresse : <https://marchespublics.landespublic.org>

Numéro et référence du marché : CIAS-2020-EHPAD

Code CPV principal : 71221000

Date limite de remise des plis : 26 Octobre 2020 à 12h00

Durée de la mission : 72 mois

Démarrage prévisionnel des études : Avril 2021

Conditions de participation, Critères de sélection des participants et critères d'évaluation des projets : énoncés dans les documents du marché

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Pau – 50 cours Lyautey – 64100 PAU

Date d'envoi à la publication : 23 Septembre 2020 (Profil Acheteur, BOAMP, JOUE, Annonces Landaises)

20400744-0

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 13/08/2020, il a été constitué une SASU dénommée :

ALS

Siège social : 30 rue du Général Labat 40350 Pouillon. Capital : 100 €. Objet social : Négociant automobile. Dépannage automobile. Président : M. GAUTHIER Sébastien, Marcel, Didier demeurant 30 rue du Général Labat 40350 Pouillon élu pour une durée de illimitée ans. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dax.
20AL02446

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Soustons du 17/09/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée

Dénomination : **RECANATI OPTIQUE**

Siège : 6 rue du 8 Mai 1945, 40140 Soustons

Durée : 99 ans

Capital : 25.000 €

Objet : Prise de participation, majoritaire ou minoritaire, dans toute société française ou étrangère, cotée ou non cotée, par achat de titre, souscription du capital, emprunt obligataire, et tout autre moyen et la gestion de ses participations ; Fourniture de prestations de services de toute nature à ses filiales et/ou à toute personne morale ou physique ; Animation du Groupe formé par la société et ses filiales notamment développement stratégique et management des sociétés du Groupe, participation active à la politique du Groupe ainsi que contrôle des filiales.

Gérants : Quentin RECANATI et Pauline RECANATI, demeurant ensemble 6 rue du 8 Mai 1945, 40140 Soustons

La Société sera immatriculée au RCS de Dax.

Pour avis,

20AL02645

SCEA LES FANES DE PIGNADA

Société civile d'exploitation agricole au capital de 8.000 €
Siège social : 1815 route de Menroux 40410 Pissos

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 24/08/2020 à Pissos (Landes), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile d'exploitation agricole

Dénomination sociale : LES FANES DE PIGNADA

Siège social : 1815 route de Menroux 40410 Pissos

Objet social : l'activité de culture de céréales et de légumes et plus particulièrement la culture de carottes ; les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production et qui ont pour support l'exploitation ainsi que toute activité réputée agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 8.000 €

Gérance : Monsieur Antonio PLATAS demeurant 1815 route de Menroux 40410 Pissos

Agrément des cessions : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément.

Immatriculation au RCS de Mont de Marsan.

Pour avis

La Gérance

20AL02653

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SARL CEDROM**

Forme : Société à responsabilité limitée

Capital : 1.000 €

Siège social : La Crabette 40410 Saugnac-et-Muret

Objet : Gestion de Sociétés, l'acquisition, la détention, la cession de toute participation dans toute personne morale existante, la prestation de tout service aux entreprises, la promotion immobilière

Durée : 50 années

Co-gérance : Monsieur Cédric LACAZE demeurant à Mont-de-Marsan (Landes), 17 rue du Coteau et Monsieur Romain LACAZE demeurant à Saugnac-et-Muret (Landes), 1 lotissement des Chênes.

Immatriculation : au RCS de MONT-DE-MARSAN

Pour avis

20AL02638

Aux termes d'un ASSP en date du 9 septembre 2020, il a été constitué la société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme juridique : Société civile immobilière

Dénomination : **PEFFEL**

Siège social : 27 rue de l'Avenir 40220 Tarnos

Capital social : 1.000 €

Objet : l'acquisition, l'administration et la location de biens et droits immobiliers

Durée : 99 ans

Apports en numéraire : 1.000 €

Gérant : Monsieur Fernand RIFFEL demeurant 27 rue de l'Avenir, 40220 Tarnos

Immatriculation : au RCS de DAX

Pour avis

Le gérant

20AL02659

DR W. SAGNIERES
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de Chirurgiens-dentistes au capital de 126.000 €
Siège social : 3 rue Lise et Arthur London 40220 Tarnos

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Tarnos du 2 janvier 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée

Dénomination sociale : DR W. SAGNIERES

Siège social : 3 rue Lise et Arthur London, 40220 Tarnos

Objet social : l'exercice de la profession de chirurgiens-dentistes

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 126.000 €

Gérance :

Monsieur William SAGNIERES, demeurant au 353 Avenue d'Agén 40150 Soorts-Hossegor, associé professionnel,

Monsieur David DOLE, demeurant 1 Chemin du Pont Neuf 64340 Boucau, associé professionnel,

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Dax.

Pour avis

La Gérance

20AL02663

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 22/08/2020, il a été constitué une SAS dénommée **CRYOX**. Siège social : 103 route de Treytin 40230 St-Jean-de-Marsacq. Capital : 2.000 €. Objet : séance de cryothérapie et oxygénothérapie non médical, ainsi que toutes nouvelles technologies non médical pour le bien-être de la clientèle. Distribution de produits de beauté et de bien-être complémentaire à l'activité. Président : M. Nicolas ARNAL 103 route de Treytin 40230 St-Jean-de-Marsacq. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de Dax.

20AL02423



S. DEKENS - T.J.S.O.
Cabinet d'Avocat
4 allée Claude Mora
40000 Mont-de-Marsan

Suivant acte sous seing privé en date du 14 septembre 2020 à MONT-DE-MARSAN (40), il a été institué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **DA ROCHA ELEC**

Capital : 3.000 €

Siège social : Mimizan (40200) 3636 route des Quartiers

Objet : Electricité générale. Installation, entretien, achat et vente de matériel de froid et de climatisation. Plomberie, chauffage, maçonnerie, plâtrerie et revêtement sols et murs uniquement par voie de sous-traitance ou non.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérants : Monsieur Denis DA ROCHA demeurant à Mimizan (40200), 31 impasse des Trounques et Monsieur Benjamin DA ROCHA demeurant à Mimizan (40200), 3 636 route des Quartiers

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONT-DE-MARSAN.

La Gérance

20AL02642

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12/09/2020, il a été constitué la SARL à associé unique suivante. Dénomination : **GS RENOV 40**. Capital : 5.000 €. Siège social : 558 route du Château d'Eau 40360 Pomarez. Objet : Maîtrise d'ouvrage et second œuvre de bâtiment en sous-traitance. Conseil dans le domaine du bâtiment. Réalisation d'études de faisabilité et d'évaluation, d'audit technique, d'expertise, de conception et d'exécution, se rapportant à l'aménagement, la rénovation, la réhabilitation, la construction ou la vente de maisons individuelles, bureaux et bâtiments. Durée : 99 ans. Gérance : Mme Sandrine GRENON demeurant 558 route du Château d'Eau 40360 Pomarez

La société sera immatriculée au RCS de DAX.

20AL02644

SAS LES PETITS CHAMPS

Société par actions simplifiée au capital de 4.000 €
Siège social : 1815 route de Menroux 40410 Pissos

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Pissos du 24/08/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : LES PETITS CHAMPS

Siège : 1815 route de Menroux 40410 Pissos

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 4.000 €

Objet : négoce de légumes et plus généralement de tous produits agricoles

Présidente : Mme Delphine PLATAS demeurant 1815 route de Menroux 40410 Pissos

La Société sera immatriculée au RCS de MONT DE MARSAN

Pour avis

La Présidente

20AL02654



AVIS DE CONSTITUTION

Est constituée le 17/09/2020, pour 99 ans, la SAS « **EXPERT CONTRACT** », au capital de 5 000 €, siège social à Saint Sever (40500) ZA Escales, constituée par apports en numéraire dont l'objet est :

- La vente par tout moyen, notamment en e-commerce, auprès des professionnels, de mobilier, matériel de cuisine professionnelle, arts de la table et accessoires,

- La vente de produits et accessoires liés,

- Toutes activités connexes ou complémentaires.

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Toute cession d'actions est soumise à l'agrément des associés pris à la 1/2 des voix.

Président : M. Gaël THEPAUT, demeurant à 145 Route du Marsan (40700) Aubagnan.

RCS MONT DE MARSAN
20AL02664

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 20/09/2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : LA COQUE DE MARIPAS

Forme : SARL

Capital social : 1 000 €

Siège social : 245 Route de Commen-sacq, 40210 LABOUHEYRE

Objet social : Location de gîtes meublés de tourisme, location de gîte d'étape, location d'espaces, locations de vélos, vente à emporter de paniers repas, restauration

Gérance : Mme Marie-Laure PRES-SARD demeurant 247 route de Commen-sacq, 40210 LABOUHEYRE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MONT-DE-MARSAN

20AL02697

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 10 septembre 2020, il a été constituée une société à responsabilité limitée unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : HD MENUISERIE

Capital social : 1.000 € divisé en cent parts sociales de dix euros chacune, entièrement libérées

Siège social : 994 Route des lacs 40380 Saint Jean de Lier

Objet social : pose et fabrication de tout type de menuiseries

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des sociétés

Apports en numéraire : Le capital est constitué uniquement par des apports en numéraire à hauteur de 1.000 €

Parts sociales-clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, toutes les autres cessions ou transmissions sont soumises à l'agrément des associés.

Gérant : Monsieur Damien HASCOËT, 994 Route des lacs 40380 Saint Jean de Lier

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de DAX

Pour avis
20AL02672

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 22/09/2020, il a été constituée une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : SCI MES-SOR TIGRIS

Forme : SCI

Capital social : 8 000 €

Siège social : 242 AVENUE CRONSTADT, 40000 MONT DE MARSAN

Objet social : la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location meublée ou non meublée, ou d'immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir ultérieurement propriétaire, par voie d'acquisition, vente, échange, apport ou autrement ; et à titre accessoire, la cession éventuelle de tous immeubles, biens et droits immobiliers

Gérance : M. Stéphane MATER demeurant 242 AVENUE CRONSTADT, 40000 MONT DE MARSAN

M. Florent FERRIERE demeurant 242 AVENUE CRONSTADT, 40000 MONT DE MARSAN

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MONT-DE-MARSAN

20AL02694



S. DEKENS - T.J.S.O.
Cabinet d'Avocat
4 allée Claude Mora
40000 Mont-de-Marsan

Suivant acte sous seing privé en date du 21 septembre 2020 à MONT-DE-MARSAN (40), il a été instituée une société unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ALFARAH

Capital : 1.000 €

Siège social : 283 rue Antoine Becquerel 40280 Saint Pierre du Mont

Objet : Tous travaux agricoles et notamment la taille des végétaux, attrapage d'animaux. Travaux de nettoyage, entretien parcs et jardins. Agent commercial, courtier et commissionnaire pour tout bien et dans tout domaine et tout service. Bar, restaurant, primeur, négoce de tout bien meuble et notamment de véhicules d'occasion.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Gérant : Monsieur Ali OUALLA demeurant 6 rue du 8 mai 1945, 32440 Castelnaud d'Auzan

La Société sera immatriculée au RCS de MONT-DE-MARSAN.

La Gérance
20AL02678



Société d'Avocats
« Isabelle OLLIVIER
Avocats & Associés »
Droit des Sociétés
Droit Fiscal
17 rue de Navarre 64000 PAU

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 septembre 2020, il a été constituée une Société Civile Immobilière dénommée « **SCI DU MELET** », au capital de 1.000 € constitué d'apports en numéraire, dont le siège social est à Brassempouy (40330) 62 route du Duc, pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au RCS, ayant pour objet l'acquisition, la propriété, l'administration et la location de tous immeubles bâtis ou non bâtis, dont le gérant est M. Olivier DANDIEU demeurant à Dax (40) 24 rue du Général Denain.

Il a été stipulé dans les statuts que toutes cessions de parts, quelle que soit la qualité du cessionnaire, sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DAX.

Pour Avis, Le Gérant
20AL02687

Par ASSP en date du 18/09/2020, il a été constituée une SARL dénommée :

BF PLATRERIE

Siège social : 336 rue Rectoure 40990 Saint-Vincent-de-Paul Capital : 500 € €
Objet social : Travaux de plâtrerie sèche, isolation, faux plafonds, joints, pose de kits électriques, pose de huisseries intérieures. Gérance : M. Damien FERREIRA demeurant 336 rue Rectoure 40990 Saint-Vincent-de-Paul ; M. Ludovic BOUGON demeurant 5 rue Abbé Bordes 40990 Saint-Paul-lès-Dax Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DAX.
20AL02681



Constitution le 01/09/2020 pour 99 ans, de la **SCEA DE REMAZEILLES**, capital de 2.000 € par apports en numéraire, siège social : labastide d'Armagnac (40240), 2240 chemin d'Hartuc, objet : toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère animal ou végétal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle. La gérante est : Mélanie DUPOUY demeurant à Labastide d'Armagnac (40240), 2240 chemin d'Hartuc. Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'autorisation préalable de l'AGE. Immatriculation RCS MONT DE MARSAN.
20AL02665



20 rue de la Cabeyre
BP 79

33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC
05 57 43 64 64
www.sageco33.com

PARI GAGNANT
Société en nom collectif
au capital de 10.000 € Siège
social 26 Rue Saint-Pierre
40100 Dax

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17/09/2020, il a été constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : PARI GAGNANT

Forme sociale : Société en nom collectif.

Au capital de : 10 000 €

Siège social : 26 Rue Saint-Pierre 40100 Dax

Objet social : La société a pour objet l'exploitation d'un fonds de commerce de vente de journaux, articles de fumeurs, cartes postales, bimbeloterie, cadeaux, la vente de café à consommer sur place, situé à Dax sis 26 rue Saint-Pierre, auquel est associé la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local. La société en nom collectif prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DAX.

Gérance : Madame Valérie HERVÉ, demeurant 9 Allée de Chartres 33000 Bordeaux et Monsieur Jean-Pierre TRED-JEU, demeurant 33 Rue des Carolins 40230 Saubion

Associés : Madame Valérie HERVÉ, demeurant 9 Allée de Chartres 33000 Bordeaux et Monsieur Jean-Pierre TRED-JEU, demeurant 33 Rue des Carolins 40230 Saubion

Pour avis
20AL02690



Me Angélique MONTAGNER
Notaire
12 avenue de Laubian
Seignosse (Landes)

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Angélique MONTAGNER, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à Seignosse, 12 avenue de Laubian, le 11 septembre 2020, enregistré à Mont de Marsan le 17 Septembre 2020 sous la référence 4004P01 2020N 00991, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **SCI MARINE**.

Le siège social est fixé à : Capbreton (40130), 2A rue des Cyprès.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : Mille euros (1 000 €) divisé en 1.000 parts de un euro chacune, numérotées de 1 à 1000 attribuées aux associés en proportion de leur apports savoir :

- Madame Claudine VERGEZ à concurrence de 600 parts, portant les numéros 1 à 600, en rémunération de son apport en numéraire.

- Madame Charlene LABORDE à concurrence de 400 parts, portant les numéros 601 à 1000, en rémunération de son apport en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier gérant est : Madame Claudine VERGEZ demeurant à Capbreton (40230) 2A Rue des Cyprès.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DAX

Pour avis

Le notaire.
20AL02676



Société d'Expertise Comptable
ANDERNOS - LACANAU - LÈGE CAP
FERRET - PARENTIS - SALLES
www.erecapurriel.fr

Par acte S.S.P. en date à Parentis-en-Born du 21 septembre 2020, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : L'ATELIER RENOV CAR

Siège social : 293 rue de la Coopérative 40160 Parentis-en-Born

Objet social : carrosserie, peinture, tôlerie et mécanique pour automobiles et tous véhicules, toutes réparations et petit entretien ; location, vente de véhicules neufs et d'occasion, de pièces détachées et de tous accessoires, dépannage, et plus généralement toutes activités de négoce et de prestations de services ayant trait à l'automobile et aux véhicules de transport

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 3.000 €

Gérance : M. Michel NOGUEIRA, demeurant 89 rue des Mésanges 40160 Parentis-en-Born, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au RCS de Mont-de-Marsan.

Pour avis
20AL02715

FIN A LA FONCTION DE GERANT

Suivant acte reçu par Me Emmanuelle LAFARGUE, Notaire Associé de la SCP « Emmanuelle LAFARGUE et Benoît HOURREGUE, Notaires Associés » titulaire d'un Office Notarial à 40140 Soutons, 26 Rue Jean Moulin, le 6 juillet 2020, il a été constaté le décès de M. Willi Heinrich Friedrich Alfons MUSSMANN, en son vivant retraité, époux de Mme Patrick Agnès Claude ALLUAUME, dt à Seignosse (40510) allée de la Merlette Domaine de SO LONG né à Osterwald (Allemagne), le 31 mars 1940, de nationalité allemande, décédé à Labenne (40530) (France), le 1er novembre 2019.

Par suite M. Willi MUSSMANN ne peut plus exercer sa fonction de co-gérant au sein de la société dénommée **SCI CAPAPA**, Société Civile Immobilière au capital de 7.622 € dont le siège est à Allée de la Merlette (40510) Seignosse immatriculée au RCS DAX sous le numéro 417 814 787.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de DAX.

NOMINATION NOUVEAU GERANT

Aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire tenue le 7 septembre 2020 a été nommé en remplacement de M. Willi MUSSMANN décédé et de Mme Patrick Agnès MUSSMANN démissionnaire, en qualité de nouveau gérant, Mme Carol Dominique Anne MUSSMANN, chargée d'affaires, dt à Boulogne-Billancourt (92100) 101 rue du Château, née à Neuilly-sur-Seine (92200) le 10 février 1969 de la Société dénommée SCI CAPAPA sus nommée.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de DAX.

Pour avis, le Notaire
20AL02641

SOCIETE DU PEYRE
Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 €
Siège social : 442 Impasse
du Peyre 40700 Horsarrieu
478 606 544
RCS Mont de Marsan

Suivant PV en date du 30 juin 2020, l'AGE a décidé de :

- nommer en qualité de Président, à compter du 01/07/2020 à 0h00, pour une durée indéterminée, M. Frédéric DUMERVAL, demeurant 63 rue Ernest Renan, 33000 Bordeaux, en remplacement de M. Marc ROUSSELY, démissionnaire avec effet le 30/06/2020 à 24h00;

- Prendre acte de la démission de Mme Emmanuelle ROUSSELY de ses fonctions de directeur général, avec effet le 30/06/2020 à 24h00, sans procéder à son remplacement;

- Transférer le siège social à compter du 01/07/2020 au 63 rue Ernest Renan 33000 Bordeaux. En conséquence l'article 4 des statuts est modifié.

La société fera l'objet d'une immatriculation au RCS de Bordeaux désormais compétent à son égard.
20AL02647

JET SENSATION GLISSE
Société à responsabilité limitée
à associé unique au capital de
5.000 € Siège social : 3 Impasse
des Lys 40230 Saint Vincent de
Tyrosse RCS DAX 532 383 957

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 22 Juillet 2020, il résulte que :

L'associé unique, statuant conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.

RCS DAX
Pour avis
20AL02666

In Extenso

SUD ATLANTIQUE
Agence de St Vincent de Tyrosse
22 rue Casablanca
40230 ST VINCENT DE TYROSSE

DES IDEES GOURMANDES
Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 €
Capbreton (40130)
6 Allée Marines
RCS DAX 844 058 131

Aux termes d'une délibération en date du 01 septembre 2020, la collectivité des associés a pris acte de la démission, avec effet au 31 août 2020, de Monsieur Aurélien LESEIGNEUR de ses fonctions de cogérant ; Monsieur Benjamin DESLANDES restant seul gérant de la société.
20AL02649

SCI L'ARREYE
SCI au capital de 114.336,76 €
422 Avenue du Golf
40150 Soorts-Hossegor
RCS DAX 419 038 526

Par suite du PV d'AGE en date du 31 Août 2020, il a été pris acte :

- par suite du décès de Madame Marie-Thérèse Julienne BONNET survenu le 24 mars 2020, celle-ci n'exerce plus la qualité de gérante de la SCI L'ARREYE,

- de la nomination en qualité de gérant, de Monsieur Denys José François AU-DOUARD, demeurant à Soorts-Hossegor (40150) 3 Hameau de Maribat 2509 Route de Lacs, à compter de ce jour, pour une durée illimitée.

- du transfert du siège social de la société à Soorts-Hossegor (40150) 186 Avenue Paul Lahary.

Les statuts de la société seront modifiés en conséquence

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de DAX

Pour insertion
Me DARMAILLACQ
20AL02650

HOLDING GARBAY
Société par actions simplifiée
au capital de 568.000 €
224 rue d'Albret 40430 Luxey
RCS Mont-de-Marsan
877 690 628

Par décisions de l'associé unique du 14 septembre 2020, le capital social a été augmenté de 567.000 € par voie d'apport en nature pour être porté de 1.000 € à 568.000 €. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence :

Ancienne mention : capital social 1.000 €

Nouvelle mention : capital social 568.000 €

Mention en sera fait au RCS de Mont-de-Marsan.

Pour Avis,
20AL02658

SCI LES TRIMARANS
SCI au capital de 180 € Siège
social 10 rue Pierre Fresnay
40100 Dax
RCS DAX 444 607 618

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15/09/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 93 Avenue de la Grande Cote 17420 Saint-Palais-sur-Mer à compter du 15/09/2020. Radiation au RCS de DAX et immatriculation au RCS de SAINTES.
20AL02667



SELASU D'AVOCAT C.
DARGET
42 Cours du Maréchal Joffre
Résidence le Clos de l'Adour
40100 Dax
contact@cdarget-avocat.fr
Tél. : 05 58 43 76 61

LES INVESTISSEURS
Société à responsabilité limitée
à associé unique
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Impasse
d'Argoubet - 40100 DAX
823 491 550 RCS DAX

TRANSFERT DU SIÈGE

Aux termes d'une décision en date du 09 Septembre 2020, l'associé unique a décidé :

- de transférer le siège social du 1 Impasse d'Argoubet, 40100 DAX au 834 Route de Brana 40990 MEES et ce, à compter de cette même date, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Le dépôt prévu par la loi sera effectué auprès du RCS de DAX.

Pour avis
La Gérance
20AL02656



LES JURISTES ASSOCIES
DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 Bordeaux

MATYL
Société à responsabilité limitée
au capital de 250.000 €
Siège social : Avenue de
Gouveia Quartier Laden 40210
Labouheyre
517 529 095
RCS MONT DE MARSAN

Aux termes d'une délibération en date du 25/06/2020, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé la SCP BEZ COMPAGNON DUMAS, domiciliée à Floirac (33270), Domaine de la Vigerie Route de Bergerac, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 383 544 137, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Pour avis,
La Gérance
20AL02651



S. DEKENS - T.J.S.O.
Cabinet d'Avocat
4 allée Claude Mora
40000 Mont-de-Marsan

Par décision en date du 3 septembre 2020, l'assemblée générale de la société LANDES AGRO, SAS au capital de 145.000 € dont le siège social est sis 1500 route de Bayonne 40300 Peyrehorade, immatriculée au registre de commerce de DAX n° 830 750 501, a décidé de nommer, à effet du même jour et sans limitation de durée, en qualité de nouveau président la société SO.COOR.FI (RCS de DAX - N° 378 418 248), en remplacement de Monsieur Pierre OTHAX, démissionnaire.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Ancienne mention : Président : Monsieur Pierre OTHAX demeurant à Haspingues (40300), 77 chemin de Périgue

Nouvelle mention : Présidente : la société SO.COOR.FI (RCS de DAX - N° 378 418 248)

Le président
20AL02661

HOLDING NEW AIRE
Société par actions simplifiée
au capital de 18.249.700 €
Siège social : Route de la Plage
des Casernes 40510 Seignosse
534 854 740 RCS Dax

**MODIFICATION DU
CAPITAL**

Par décision du 05/08/2020, le Président de la Société a constaté, à effet du 10/12/2019, la réalisation de l'augmentation de capital de 196.100 €.

Le capital social est désormais fixé à la somme de 18.445.800 €.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de DAX.

Pour avis
20AL02652



LE PIT
Société civile au capital
de 274.932 € Siège social :
80 rue de l'Aiguille
40460 Sanguinet
879 470 201
RCS MONT DE MARSAN

DÉMISSION COGÉRANT

Aux termes d'une délibération en date du 29/07/2020 Monsieur William CHAS- SAING a démissionné de ses fonctions de cogérant et n'a pas été remplacé. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de MONT DE MARSAN. Pour avis, La Gérance
20AL02674

VETFAMILY SOLUTIONS
SAS au capital de 10.000 €
Siège Social : Lieudit Lagurgue
258 Chemin du Basta 40390
Saint-Laurent-de-Gosse
529 067 621 RCS DAX

Aux termes des décisions en date du 8 septembre 2020, l'Associé Unique a décidé, en conséquence des fusions intervenues au 1er septembre 2020, d'étendre l'objet social de la société notamment aux activités d'étude, de conception, de développement, de commercialisation, d'installation, de déploiement, d'intégration et de maintenance de solutions informatiques et de systèmes de communications et de négoce d'aliments et d'accessoires pour animaux domestiques, ainsi que de produits de soins et d'hygiène et toutes activités de centrale d'achat. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
20AL02675

CEIBA-INSTITUT
Société à responsabilité limitée
au capital de 4.000 €
10 Place Saint-Roch
40000 Mont de Marsan
RCS MONT DE MARSAN
842 110 009

Le 16 septembre 2020, l'assemblée générale extraordinaire a pris acte de la démission de Monsieur Anthoni RIZ-ZETTO demeurant à Mont-de-Marsan (Landes), 1 rue du Général Journé de son mandat de cogérant à compter du même jour.

Pour avis
20AL02685

LE RATATOUILLE

Société par actions simplifiée
en cours de transformation en
société à responsabilité limitée
au capital de 500 €
Siège social : 72-74 Place de
l'Abbé Dulong 40550 Léon
840 580 112 RCS DAX

Suivant délibération en date du 22 août 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi, a décidé la transformation de la Société en Société A Responsabilité Limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de vente d'articles locaux, alimentaires et non alimentaires, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. De même, le siège social est du 74 Place de l'Abbé Dulong 40550 Léon au 72-74 Place Abbé Dulong 40550 Léon à compter du 22 août 2020, l'article 4 des statuts est modifié en conséquence

Le capital social reste fixé à la somme de 500 €, divisé en 100 parts sociales de 5 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de Société par Actions Simplifiée, la Société était dirigée par :

Président : Madame Maria Del Carmen RAYNAUD, demeurant 168 rue des Forges, 40260 Castets

Directeur général : Monsieur Dominique MIGNON, demeurant 168 rue des Forges 40260 Castets

Sous sa nouvelle forme de Société A Responsabilité Limitée, la Société est gérée par Madame PEREIRA Maria Del Carmen, demeurant 168 rue des Forges, 40260 Castets.

Pour avis,

Le Président
20AL02679



Société d'Avocats
« Isabelle OLLIVIER
Avocats & Associés »
Droit des Sociétés
Droit Fiscal
17 rue de Navarre 64000 PAU

GARNIER & CO

Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle au capital
variable de 1.000 €
Siège social : Aire-sur-l'Adour
(40800) 181 Impasse des Arrats
850 872 219
RCS MONT-DE-MARSAN

L'associé unique en date du 18 septembre 2020, statuant conformément à l'article L 225-248 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.

Mention sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de MONT DE MARSAN.

Pour avis.
20AL02688

LOC INVEST IMMOBILIER

Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 €
1 bis rue du Vieux Verger
40200 Mimizan
RCS MONT DE MARSAN
883 628 570

Le 22 septembre 2020, l'assemblée générale des associés a décidé avec effet immédiat :

- de modifier la dénomination sociale de **PROMO INVEST IMMOBILIER** en **LOC INVEST IMMOBILIER**.

- l'extension de l'objet social à l'activité de location de tous immeubles.

Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis
20AL02680

TER A TERRE PUBLISHING

EURL au capital de 250 €
Siège social : 5 rue Paul Claudel
40280 Saint-Pierre-du-Mont
RCS MONT-DE-MARSAN
501 166 490

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10/09/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 445 Chemin de Lassalle 40500 Eyres-Moncube à compter du 10/09/2020

Modification au RCS de MONT-DE-MARSAN.
20AL02691

SPL TRANS-LANDES

SA à conseil d'administration
au capital de 1.015.000 €
siège social 49 Route de la
Cantère ZA la Carrère
40990 Saint Vincent de Paul
RCS Dax 750 177 529

Le Conseil d'Administration de la SPL Trans-Landes du 11 septembre 2020 se compose comme suit :

Président : LAGRAVE Renaud

Vice-Président : BAZUS Julien

Directeur Général : CAZENEUVE Alain

Administrateurs : BENOIT-DELBAST Jacqueline, BEYRIS Maryline, BRUN Yveline, CARRERE Paul, CHARPENEL Frédérique, DAGES Pascal, DUBOIS Julien, DUTOYA Emilie, JAY Caroline, LARREZET Hélène, MINVIELLE Michel, MOTOMAN Laurence, NADAU Marie-Françoise, REQUENNA Pascale, SORE Serge, SOUBLIN Jean
20AL02700



ARISTOTE ATLANTIQUE
SUD
Société d'Avocats
Droit Fiscal et Droit des
Sociétés
8 Avenue du 8 Mai 1945
64116 BAYONNE Cedex
8 Rue Faraday
64140 BILLÈRE

IRIGOYEN DAUGA ET ASSOCIES

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 € Siège
social : 92 ZA de Contegrit Est
40110 Morcenx
RCS MONT DE MARSAN
752 274 928

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 7 Août 2020 et à compter de cette date, il a été décidé :

- de transformer la société en société par actions simplifiée sans création d'un être moral nouveau et d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées,

- Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

- Transmission des actions : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

- de nommer Monsieur Mathieu DAUGA, ancien gérant, demeurant à Léon (40550) 55 rue des Frères, en qualité de Président,

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis
20AL02682



www.acbc-avocats.com
Bayonne 05 59 59 47 47
Pau 05 59 46 30 40

LIBRAIRIE PAPETERIE LAFITTE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 16.000,00 euros
Siège social : 79 rue Carnot
40700 HAGETMAU
353 903 537 RCS MONT-DE-MARSAN

CHANGEMENT DE GÉRANT ET RÉDUCTION DE CAPITAL

Aux termes d'in PROCES VERBAL DES DECISIONS DE LA GERANCE en date du 22 août 2020, enregistré au SPF de MONT-DE-MARSAN, le 27 août 2020 Dossier 2020 00063986 référence 4004P01 2020 A 01697, a été effectuée une réduction de capital social par rachat de parts.

L'ancien capital est de : seize mille euros (16 000.00 eur).

Le nouveau capital est de : sept mille huit cent quarante euros (7 840.00 eur)

Aux termes d'un acte reçu par Maître ALAIN LABORDE le 25 août 2020 enregistré au SPFE de MONT-DE-MARSAN le 7 septembre 2020 Dossier 2020 00066772 référence 4004P01 2020 N 944, les associés ont pris acte de la démission de Madame Marie Christine LAFITTE de ses fonctions de gérant à compter du 25 août 2020. Madame Véronique POCHELU épouse CASTETS est nommée gérante à compter du 25 août 2020.

Le dépôt légal sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de MONT-DE-MARSAN.

Pour avis
20AL02696

BICODIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 3.020.574 €
Siège social : Route des Lacs
40660 Messanges
RCS Dax 505 000 422

Aux termes du PV de l'AGO du 15/09/2020, l'Assemblée décide de nommer la société FID SUD AUDIT, 5 rue Saint-Pantaléon 31000 Toulouse, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices, qui expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025.

Pour avis, le Gérant
20AL02683

CHANGEMENT GÉRANT

Lors de l'Assemblée Générale du 9 mars 2020, de la société **LE COTTAGE** Société Civile au capital de 76.224,51 € sise à Mées (40990) route d'Angomé, RCS Dax 341 437 465 les associés ont pris acte de la nomination de Mme Catherine LABEYRIE demeurant à Rivière-Saas-et-Gourby (40180) 525 route de Bergeras aux fonctions de gérant, à compter de ce jour. La société sera gérée par M. André LABEYRIE et Mme Catherine LABEYRIE à compter de ce jour. RCS Dax.

Pour avis
20AL02714

LES ANNONCES LANDAISES

ABONNEMENT

1 AN D'ABONNEMENT 35 € TTC SOIT 52 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TÉL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ANNONCES LANDAISES
12, rue du IV Septembre 40000 Mont-de-Marsan

CONTACT : LILIANE DORRER

CONTACT@ANNONCES-LANDAISES.COM / 05 58 45 03 03

Par AGE en date du 15/07/2020, la SARL **XIMISTA GORKA** au capital de 1.000 €. RCS DAX 539 773 358 initialement domiciliée 15 route de Habas, 40300 Labatut décide le transfert de son siège social à compter du 15/07/2020 à l'adresse suivante : 26 Av. de Fontregeire 34340 Marseillan et de modifier corrélativement les statuts. Mention au RCS de Dax et Béziers.

20AL02698

"AC2ES" SARLU
SARL au capital de 2.000 €
Siège social 810 chemin de
HAZA 40200 Pontenx-les-
Forges 799 057 724
RCS MONT-DE-MARSAN

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19/06/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 17 Ter route de la Gare 33830 Lugos à compter du 19/06/2020. Radiation au RCS de MONT-DE-MARSAN et immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20AL02692



DRINK UP Société par actions simplifiée au capital variable de 35.000 €
Siège social : Impasse Capéranie, 20 40990 TETHIEU RCS DAX 812 921 286
Le 20.08.2020, l'association unique a décidé de transférer le siège social de la Société au 150, route de Lallaing 59148 FLINES LES RACHES. La société immatriculée au RCS de DAX sera immatriculée au RCS de DOUAI.

20AL02701

SOCIETE GROUPE AQUALANDE
SAS au capital de 6 159 246 €
Siège social : 505 rue de la Grande Lande 40120 Roquefort 380 717 892
RCS MONT DE MARSAN

En date du 22 juillet 2020, les associés ont décidé la nomination de M. Laurent LASQUIBAR en qualité de membre du conseil de surveillance en remplacement de M. Thierry GUEGUEN.

Il résulte de cette décision la modification suivante des avis antérieurement publiés :

Membres du conseil de surveillance :

Ancienne mention :

- Marc LAMOTHE demeurant 920 route de Lesgor (40465) Lalluque

- Jean François POMAREZ demeurant 34 route de Saihet (65400) Lau Balagnas,
- Jean Claude BEZIAT demeurant Le Maysouot (40120) Arue.

- Frédéric BOUISSET demeurant 38 rue de Courcelles 75008 Paris,

- Thierry GUEGUEN demeurant lieu-dit La Borie Neuve (24150) Baneuil,

- Steve LAWSON demeurant 2 allée Amitié (92500) Rueil Malmaison.

Nouvelle mention

- Marc LAMOTHE demeurant 920 route de Lesgor (40465) Lalluque

- Jean François POMAREZ demeurant 34 route de Saihet (65400) Lau Balagnas,

- Jean Claude BEZIAT demeurant Le Maysouot (40120) Arue.

- Jacques TROTTIER demeurant 220 Avenue de l'Alose (40150) Soorts Hossegor,

- Laurent LASQUIBAR demeurant 33 Avenue Dubrocq (64100) Bayonne,

- Steve LAWSON demeurant 2 allée Amitié (92500) Rueil Malmaison.

Pour avis

20AL02705

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'Etat et des services publics et assimilés
Société d'assurance mutuelle
Entreprise régie par le Code des assurances
Siège social :
148 rue Anatole France
92300 Levallois-Perret
775 691 140 RCS NANTERRE

AVIS A ELECTION

Compte tenu du contexte sanitaire lié à la Covid-19, l'Assemblée de Secteur Aquitaine du jeudi 22 octobre 2020 à 10h30 à BIARRITZ (64200), portant sur l'élection des délégués aux Assemblées Générales de la Garantie Mutuelle des Fonctionnaires ne se tiendra pas.

Conformément à l'article 10 du Règlement Intérieur relatif aux modalités d'élection des délégués aux Assemblées Générales de la Garantie Mutuelle des Fonctionnaires, dès lors qu'une réunion d'Assemblée de Secteur ne peut se tenir, pour quelque motif que ce soit, un procédé exceptionnel de vote à distance est mis en place.

Les Sociétaires du secteur géographique Aquitaine sont invités à participer à l'élection des délégués des sociétaires aux Assemblées générales du 22 octobre au 8 novembre 2020 selon l'un des modes suivants :

Par un vote en ligne : les Sociétaires du Secteur Aquitaine devront se préinscrire, au préalable, du 15 au 21 octobre 2020 en se connectant à l'adresse suivante :

<https://www.jevoteenligne.fr/gmf/inscription>.

La procédure de vote sera détaillée sur le site.

Par un vote par correspondance, les sociétaires du secteur Aquitaine devront demander le matériel de vote, entre le 15 et le 21 octobre 2020, par voie postale ou courriel, à Madame Marjorie MALMEZAC GMF 86-90 rue Saint-Lazare CS 10020 75320 PARIS Cedex 09 Téléphone : 01.55.50.62.43

assembleesdesecteur2020@gmf.fr.

Pour avis et insertion.

Le Conseil d'Administration

20AL02702

BELLAGELIO
Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 €
1 Place Jean Rameau
40390 Saint Martin de Seignanx
RCS DAX 852 230 952

Suivant procès-verbal de l'Assemblée générale du 01/09/2020, il a été procédé, à la nomination en qualité de co-gérante de Madame Géraldine BELANGE, née le 05/05/ 1973 à Bauge-en-Anjou (49) et demeurant 30 Allée Docteur Robert Lafon-Elaura E- Appt 603 à Bayonne (64100) à compter du même jour et pour une durée indéterminée.

Mention sera faite au RCS de DAX.

Pour avis, la Gérance.

20AL02707

OLYMPUS
SAS au capital de 500 €
132 Impasse du Chevrier,
Quartier Crabeyron
40200 Mimizan
RCS MONT DE MARSAN
883 897 423

Selon AGE en date du 1er juillet 2020 la nouvelle dénomination sociale est **FLORENCE A MIMIZAN** en lieu et place de OLYMPUS.

L'article 3 des statuts est modifié en conséquence.

Pour avis

Le Président

20AL02713



JUNQUA-LAMARQUE ET ASSOCIES
Avocats au Barreau de Bayonne
3 Rue Pont de l'Aveugle
64600 Anglet
05 59 52 04 44

VIGOUROUX INVESTISSEMENTS
Société Civile Immobilière
au capital de 100 €
Siège social 905 Route des Bois de Larchets 40200 Mimizan
RCS MONT DE MARSAN
442 980 942

Par acte SSP en date du 10/07/2020, les associés ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social de AUREILHAN (40200), 690 Route de Crabeyron à Mimizan (40200), 905 Route des Bois de Larchets, et ce, à effet du 1er Juillet 2020-modifier les article 5 et 7 des statuts.

Modification sera faite au RCS de Mont de Marsan

Pour avis, la Gérance

20AL02708

CHEZ PILOUTCH
Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 €
Siège social : 19 route de Ferrier
33830 Lugos
849 838 958 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 31/12/2019, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 13 rue Emile Nougaur 40140 Soustons à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 849 838 958 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de DAX.

Gérance : Monsieur Alexandre PEYS, demeurant 12 rue du Noble 40140 Soustons

Pour avis,

La Gérance

20AL02712

LES PRES DE MESTADE
Société à responsabilité limitée
au capital de 252.323,26 €
9B route de Guillon
40800 Aire sur l'Adour
788 714 020
RCS MONT DE MARSAN

REDUCTION DU CAPITAL

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13/03/2020 et du procès-verbal de la gérance du 07/09/2020, le capital social est réduit de 246 954,68 €, par diminution de la valeur nominale des parts sociales et remboursement aux associés, pour être ramené à 5 368,58€. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, la Gérance

20AL02699

DISSOLUTIONS

In Extenso

AQUITAINE

Sté d'Expertise Comptable
980 av Eloi Ducom
40000 Mont-de-Marsan

SOCIETE MOLI
SCI au capital de 1.000 €, Siège social : 34 rue des Saules (40280) Saint Pierre du Mont 478 250 509
RCS MONT DE MARSAN

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE VOLONTAIRE

L'assemblée générale extraordinaire des associés réunie le 8 septembre 2020 a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société, à compter du même jour, et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel.

A été nommé comme liquidateur, M. Jean-Bernard PERE demeurant 34 Rue des Saules (40280) avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à l'ancien siège social.

20AL02640

In Extenso

AQUITAINE

Sté d'Expertise Comptable
980 av Eloi Ducom
40000 Mont-de-Marsan

SOCIETE C.M CONCEPT HABITAT
SASU au capital de 3.000 €
Siège social : 220 Chemin de Lareigne 40280 ST Pierre du Mont 829 339 258
RCS MONT DE MARSAN

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE VOLONTAIRE

L'actionnaire unique en date du 29 juin 2020 a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société, à compter du même jour, et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel.

A été nommé comme liquidateur, Mme Maria FERREIRA demeurant 220 Chemin de Lareigne (40280) Saint Pierre du Mont avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à l'ancien siège social 220 Chemin de Lareigne (40280) Saint Pierre du Mont

20AL02686

AUGUSTE, SARL au capital de 3.000 €. Siège social : 49 av de Jean Petit 40230 Tosse, 814 186 136 RCS Dax. Le 20/09/2020, décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Thierry DUFOURG 49 Avenue de Jean Petit 40230 Tosse et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de Dax.

20AL02499

SCI VREDENBURG

SCI en cours de liquidation
au capital de 2.000 €

Siège : 163-164 Route du Tailleur
40170 ST JULIEN EN BORN
RCS DAX 492 037 098

Aux termes du PV de l'AGE du 31/08/2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour, Mme Wilhelmina Gertruda Theresia SCHIKS épouse VREDENBURG demeurant à 7446 LE WANNEPERVEEN (PAYS-BAS) Veneweg 77, a été désignée en qualité de Liquidateur. Le siège de liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle devra parvenir toute correspondance et tous documents concernant la liquidation. Le dépôt sera effectué au GTC DAX, en annexes au RCS.

Pour avis
20AL02669

BC CONSEILS

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège social : 220 Allée des
Bécassines
40600 Biscarrosse
RCS MONT DE MARSAN
538 831 710

AVIS DE DISSOLUTION
SUITE FUSION

Aux termes des décisions du 10.09.2020, l'associée unique de la Société CBR FINANCES, société absorbante, SC au capital de 66.000 € dont le siège social sis à (33000) Bordeaux 19 rue du Commandant Cousteau, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 408 543 197, a approuvé le projet de fusion établi le 16 juillet 2020 avec "La Société BC CONSEILS, SAS au capital de 1.000 € dont le siège social sis à (40600) Biscarrosse 220 Allée des Bécassines immatriculée au RCS de MONT DE MARSAN sous le numéro 538 831 710, société absorbée et les apports effectués.

La Société CBR CONSEILS, absorbante, étant propriétaire de la totalité des parts sociales émises par La Société BC CONSEILS, absorbée, depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion aux greffes du tribunal de commerce de BORDEAUX et de MONT DE MARSAN, La Société BC CONSEILS, absorbée, a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Pour avis
20AL02646



SCP AUDHUY MOLÈRES-
BERNADIEU
Notaires associés à
Aire-sur-l'Adour (40800)

DISSOLUTION DE
SOCIÉTÉ

Suivant acte reçu par Me AUDHUY, le 26/08/2020, en cours de publication au SPFE de AUCH 1, les associés ont procédé à la dissolution, à compter du 16/07/2020, de la SCI RPJB, siège social à Aire-sur-l'Adour (40800), 4 rue des Terrasses, n° SIREN 431 834 605, RCS de MONT DE MARSAN, à la nomination de M. Roger PETIT, demeurant à Estang (32240), 4 domaine de Lartigolle, comme liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Le dépôt légal sera effectué au greffe du TC de Mont de Marsan.

Pour avis
Le Notaire.
20AL02716



Société d'Expertise Comptable
Pessac
www.erecapluriel.fr

SM

Société civile immobilière en
liquidation au capital de 1.000 €
Siège social et de liquidation :
108 Rue des Chasseurs
40600 Biscarrosse
848 258 703
RCS MONT DE MARSAN

AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12-09-2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Sébastien GIUDICELLI, demeurant 108 rue des Chasseurs 40600 Biscarrosse, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 108 Rue des Chasseurs 40600 Biscarrosse. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Mont de Marsan, en annexe au RCS.

20AL02706

LIQUIDATIONS

LAFITTE ET FILS
Société à Responsabilité
Limitée en liquidation au capital
de 7.622,45 € Siège social et de
liquidation : Au Bourg
40170 St Julien en Born
330 384 538 RCS DAX

LIQUIDATION

L'AGO réuni le 09.03.2020 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Christophe LAFITTE demeurant Au Bourg, 40170 St Julien en Born, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DAX en annexe au RCS.

Pour avis, le Liquidateur
20AL02673

POUR VOS
ANNONCES LÉGALES
TÉL. 05 58 45 03 03



SCP AUDHUY MOLÈRES-
BERNADIEU
Notaires associés à
Aire-sur-l'Adour (40800)

LIQUIDATION DE SOCIÉTÉ

Suivant acte reçu par Me AUDHUY, le 26/08/2020, en cours de publication au SPFE de AUCH 1, les associés ont procédé à la liquidation et au partage, à compter du 16/07/2020, de la SCI RPJB, siège social à Aire-sur-l'Adour (40800), 4 rue des Terrasses, n° SIREN 431 834 605, RCS de MONT DE MARSAN, Son actif net social a été partagé entre ses membres. La liquidation a été clôturée par suite du partage de la totalité de l'actif net social. Quitus a été donné au liquidateur. La société sera radiée du RCS de Mont de Marsan par les soins du liquidateur.

Pour avis
Le Notaire.
20AL02717

SCI VREDENBURG

SCI en cours de liquidation
au capital de 2.000 €
Siège : 163-164 Route du Tailleur
40170 ST JULIEN EN BORN
RCS DAX 492 037 098

Aux termes du PV de l'AGO du 10/09/2020, les associés, réunis au siège social, ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au Liquidateur, Mme Wilhelmina Gertruda Theresia SCHIKS épouse VREDENBURG demeurant à 7446 LE WANNEPERVEEN (PAYS-BAS) Veneweg 77, et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC DAX, en annexe au RCS. Pour avis.

20AL02670

FONDS DE COMMERCE



S. DEKENS - T.J.S.O.
Cabinet d'Avocat
4 allée Claude Mora
40000 Mont-de-Marsan

Suivant acte sous seing privé en date du 8 septembre 2020 à MONT DE MARSAN, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de MONT DE MARSAN, le 10 septembre 2020, Dossier 2020 00068151 référence 4004P01 2020 A 01762,

La société AGENCE TACHON, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 275.000 € dont le siège social est sis 14 rue Carnot 40700 Hagetmau et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONT DE MARSAN sous le N° 309 046 324 a vendu à la société SN AGENCE TACHON, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5.000 € dont le siège social est sis 14 rue Carnot 40700 Hagetmau et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONT DE MARSAN sous le N° 887 925 485,

Un fonds de commerce de transactions de toutes sortes sur immeubles relatif à une activité d'agence immobilière exploitée à Hagetmau (40700), 14 rue Carnot,

Moyennant le prix de 200.000 €

Les oppositions seront reçues au Cabinet d'avocat S. DEKENS - T.J.S.O. sis 4 allée Claude Mora 40000 Mont de Marsan dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.

Pour insertion.
20AL02660



ARISTOTE ATLANTIQUE
SUD
Société d'Avocats
Droit Fiscal et Droit des
Sociétés
8 Avenue du 8 Mai 1945
64116 Bayonne Cedex
8 Rue Faraday 64140 Billere

CESSION DE FONDS DE
COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bayonne du 07 Septembre 2020, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'enregistrement de Mont de Marsan le 10 Septembre 2020, sous la référence 2020 00068253.

La Société « ETABLISSEMENT FOURNADET », société à responsabilité limitée au capital de 58.200 euros, dont le siège social est à AMOU (40330) 19 chemin de Cabé, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DAX sous le numéro 529 489 478,

A cédé à :

La Société « GOUCHOT », société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros, dont le siège social est à Amou (40330) 19 chemin de Cabé, immatriculée au RCS de DAX sous le numéro 883 761 397 représentée par Monsieur Bastien LAMARQUE

un fonds de commerce de plomberie, chauffage, sanitaire, climatisation, pose de panneaux solaires, exploité dans un établissement sis à Amou (40330) 19 chemin de Cabé et pour lequel le cédant est immatriculé auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de DAX sous le numéro 529 489 478,

moyennant le prix de SOIXANTE ET UN MILLE EUROS (61.000 €) s'appliquant pour 35.000 € aux éléments incorporels et 26.000 € aux éléments corporels.

La pleine propriété du fonds cédé et l'entrée en jouissance par la prise de possession réelle et effective ont été fixées au 1er Septembre 2020.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour la réception au Cabinet de la SELARL ARISTOTE ATLANTIQUE SUD, Société d'Avocats, demeurant à Bayonne (64100) 8 avenue du 8 mai 1945.

Pour Avis
20AL02643



SELARL MATTEI &
ASSOCIES
Notaires associés
3, rue Louis Barthou
64000 PAU

CESSION DE FONDS DE
COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Sylvie MENDRIBIL, Notaire à Pau, le 6 Août 2020 :

La Société dénommée RECALT, SAS au capital de 1.000 €, dont le siège est à Capbreton (40130), Quai de la Pêchère, ZAC de la Pêchère Nord, immatriculée au RCS de DAX sous le n° 830 757 449

A cédé à la Société dénommée LES SARDINES ANGLT, SAS au capital de 1.000 €, dont le siège est à Billere (64140), 22 rue du 11 novembre, immatriculée au RCS de PAU sous le n° 819 905 613

Un fonds de commerce de café, restaurant sis Capbreton (40130) Quai de la Pêchère, connu sous le nom commercial "LE HAVANA BEACH"

Moyennant le prix principal de 200.000 €, s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 100.000 €,
- au matériel, mobilier pour 100.000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 6 Août 2020.

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, en l'Office notarial de Maître DUCASSE, Notaire à Soorts-Hossegor (40150), 1 avenue du Touring Club de France.

Pour avis
20AL02704

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Dominique PETIT, notaire associé de la « SCP Jean-Louis RÉVELEAU et Dominique PETIT », titulaire d'un office notarial à BORDEAUX (33000), 67 rue Lecoq, le 15 septembre 2020 a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la SÉPARATION DE BIENS par :

Monsieur Jean-Michel André Pierre GAUTIER, retraité, et Madame Marie Dominique Françoise CORRHONS, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Saint-André-de-Seignanx (40390) 436 chemin de Merlouichicq.

Monsieur est né à Armentières (59280) le 13 octobre 1952,

Madame est née à Saint-André-de-Seignanx (40390) le 17 juillet 1951.

Mariés à la mairie de Arras (62000) le 3 septembre 1982 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le Notaire.
20AL02689



SARL L. LARRAN
O. MAYSONNAVE
et H. MOUNAIX

Notaires à Peyrehorade
(40300) 168 route de Bayonne

Aux termes d'un acte reçu par Me Céline RIGAL-SABOURAULT, Notaire à Peyrehorade (40300) 168 route de Bayonne, le 8 septembre 2020, Monsieur Jean-Jacques Laurent LICHAU et Madame Geneviève Marthe SOUBLIN, demeurant ensemble à Cagnotte (40300) 977 route de DAX, marié à la mairie de Cagnotte le 19 août 1947, initialement sous le régime de la communauté d'acquêts, ont décidé d'aménager leur régime matrimonial en y adjoignant une clause de mise en communauté et une clause de préciput en faveur du survivant des conjoints. Les oppositions sont à adresser dans les trois mois de la date de parution du présent avis et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Céline RIGAL-SABOURAULT, Notaire à Peyrehorade (40300), 168 route de Bayonne.

Pour avis
20AL02710

ENVOI EN POSSESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article
1378-1 Code de procédure civile Loi
n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 3 janvier 1996, Monsieur René Edouard PUYO, en son vivant retraité, divorcé de Madame Claudine POMETAN, demeurant à Labatut (40300) 310 route du Boscq.

Né à Saint-Etienne-d'Orthe (40300), le 9 juin 1940.

Décédé à Narrosse (40180) (France), le 22 juillet 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Céline RIGAL-SABOURAULT, Notaire de la Société à Responsabilité Limitée «Laure LARRAN, Olivier MAYSONNAVE et Hélène MOUNAIX», titulaire d'un Office Notarial à Peyrehorade, 168, route de Bayonne, le 16 septembre 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Céline RIGAL-SABOURAULT, Notaire à Peyrehorade, 168 route de Bayonne, référence CRPCEN : 40026, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de DAX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

20AL02693

POUR VOTRE
COMMUNICATION
PUBLICITAIRE

TÉL. 07 85 39 64 49

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Franck GOMEZ, Notaire à Hasparren, le 8 septembre 2020, enregistré au SPFE de BAYONNE 1, le 10 septembre 2020, références 2020 N 988,

Monsieur Fabien GOLDBERG, commerçant, demeurant à Biauudos (40390) 31 route du Bourg, né à Paris 12ème arrondissement (75012), le 9 mai 1962, célibataire,

A cédé à : La Société dénommée **SAS AUDALEX**, Société par actions simplifiée au capital de 1.600 €, dont le siège est à Biauudos (40390), 31 route du Bourg, identifiée au SIREN sous le numéro 884 720 780 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DAX.

Un fonds de commerce de restauration sis et exploité à Biauudos (40390), 31 route du Bourg, connu sous l'enseigne « LA PETITE CHARLOTTE », et pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de DAX, sous le numéro 323 328 393 comprenant les éléments incorporels et corporels y attachés en ce compris une licence de débit de boissons de 4ème catégorie.

Moyennant le prix principal de quarante mille euros (40 000 €), payé comptant et quittancé dans l'acte s'appliquant aux éléments incorporels pour vingt-quatre mille huit cent cinquante-cinq euros (24.855 €) et aux éléments corporels pour quinze mille cent quarante-cinq euros (15.145 €). Transfert de propriété à compter du jour de l'acte.

Transfert de jouissance à compter rétroactivement du 26 août 2020.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites au cabinet de Maître Bénédicte COSTEDOAT, Avocat à DAX, domiciliée 17 Rue des Fusillés 40100 DAX, où domicile est élu dans les dix jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Pour avis, Me Franck GOMEZ, notaire.
20AL02684

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à DAX du 14 Septembre 2020, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de MONT DE MARSAN, le 18 Septembre 2020, Dossier 2020 00070650, référence 4004P01 2020 A 01841,

La Société « C. T. D. », société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000,00 euros, dont le siège social est 14 Rue des Prairies - 40100 DAX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DAX sous le N° 792 710 352, représentée par Monsieur Philippe DOLLEZ,

A CEDE A

La Société « DAX AUTO BILAN », société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, domiciliée au 14 Rue des Prairies à DAX (40100), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DAX sous le N° 884 161 084, représentée par Monsieur Lionel GUILLOU,

Un fonds de commerce de contrôle technique automobile, sis et exploité à DAX (40100), 14 Rue des Prairies, moyennant le prix de 115 000 euros.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 14 Septembre 2020.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au Cabinet SELASU D'AVOCAT C. DARGET, 42 Cours du Maréchal Joffre, Résidence le Clos de l'Adour - 40100 DAX.

Pour avis
20AL02695

RÉGIMES MATRIMONIAUX

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Emmanuelle LAFARGUE, Notaire associé de la SCP «Emmanuelle LAFARGUE et Benoît HOURREGUE, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à Soustons (40140), 26 Rue Jean Moulin, soussigné, CRPCEN 40032 le 16 septembre 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre :

M. Fabrice LASSERRE, professeur des écoles, époux de Mme Muriel LAHOUE, dt à Capbreton (40130) 13 Impasse des Gravières - Résidence Phocéa.

Né à Dax (40100) le 20 janvier 1973.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Et Mme Muriel LAHOUE, conseillère en immobilier, épouse de M. Fabrice LASSERRE, dt à Capbreton (40130) 13 Impasse des Gravières - Résidence Phocéa.

Née à Bayonne (64100) le 13 mars 1968.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Mariée à la mairie de Capbreton (40130) le 7 septembre 2019 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le Notaire.
20AL02648

Suivant acte d'avocat en date du 14-19-2020, enregistré au SPFE de Mont de Marsan le 18-09-2020, dossier 2020 00070665, réf 4004 P012020 A01842.

La SARL à associé unique **MIRANDE CEDRIC**, au capital de 5.000 €, ayant son siège social à Tartas (40400) place Gambetta, immatriculée au RCS de Dax sous le numéro 528 589 336.

A vendu à la SARL à associé unique **BOUCHERIE CHARCUTERIE ZACHARIE** au capital social de 4.000 €, ayant son siège social à Saint Sever 40500, 19 Avenue du Tursan, Immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan sous le numéro 888 248 531

Le fonds de commerce de boucherie charcuterie traiteur, qu'elle exploite à Saint Sever (40500) 19 avenue du Tursan, connu sous l'enseigne MIRANDE CEDRIC, et pour lequel elle est inscrite en tant qu'établissement secondaire au RCS de Mont-de-Marsan et identifié à L'INSEE sous le numéro SIRET 528 589 336 00023, CODE APE 4722 Z.

Moyennant le prix de 175.000 €.

La prise de possession et le transfert de propriété sont fixés au 14 septembre 2020

Les oppositions si elles ont lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, par Maître Elisabeth BRETHERS au cabinet d'avocat de la SELARL E. Brethes sise 9 rue du Tribunal à Saint Sever 40500 où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis
20AL02662

ABONNEZ-VOUS

ERRATUM

Dans l'annonce parue le 19 septembre 2020, concernant la SISA MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE DE PORT DE LANNE, dont le siège est à PORT DE LANNE (40300) 40 Chemin de Dernis, 793 554 676 RCS DAX, c'est par erreur qu'il a été mentionné la nomination de Madame Morgane LABAT-LE-TACON en qualité de cogérante. Pour avis.

20AL02671

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONT-DE-MARSAN

Par jugement du 18/09/2020, le tribunal de commerce de Mont de Marsan a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'encontre de : **LOCATELLI FINANCES (SAS)** 250 Route de Gaillères 40090 Lucbardez-et-Bargues R.C.S. MONT DE MARSAN : 804 456 671 Activité : prise de participation dans toutes sociétés. Liquidateur : SELAS GUERIN ET ASSOCIEES, prise en la personne de Me Hélène BRANCHUBORD, 2, rue du 49^{ème}, 64100 Bayonne a fixé au 01/05/2020 la date de cessation des paiements. Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de SELAS GUERIN ET ASSOCIEES, prise en la personne de Me Hélène BRANCHUBORD ou sur le portail électronique à l'adresse : <https://www.crediteurs-services.com> dans les deux mois à compter de la parution au BODACC

20400745

Par jugement du 18/09/2020, le tribunal de commerce de Mont de Marsan a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'encontre de : **URBA. ECO 40 (SARL)** 8 Impasse de la Midouze 40280 Saint-Pierre-du-Mont R.C.S. MONT DE MARSAN : 821 980 729 Activité : Entreprise maçonnerie, béton armé Liquidateur : SELARL EKIP'S, prise en la personne de Me Christophe MANDON 7 bis, place Saint Louis 40000 Mont-de-Marsan, a fixé au 01/01/2020 la date de cessation des paiements. Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de SELARL EKIP'S, prise en la personne de Me Christophe MANDON ou sur le portail électronique <https://www.crediteurs-services.com> dans les deux mois à compter de la parution au BODACC

20400746

Par jugement du 18/09/2020, le tribunal de commerce de Mont de Marsan a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire simplifiée de : La société **BEYOUTIFUL (SASU)** 385 route de Campagne 40090 et a désigné la SELARL EKIP' prise en la personne de Me Christophe MANDON 7 bis, place Saint Louis 40000 Mont-de-Marsan en qualité de mandataire chargé de poursuivre les instances en cours.

20400751

Par jugement du 18/09/2020, le tribunal de commerce de Mont de Marsan a prononcé la liquidation judiciaire de la société **LOCATELLI (SAS)** 250 route de Gaillères 40090 Lucbardez-et-Bargues R.C.S. MONT DE MARSAN 321 469 942, Activité : Peinture industrielle a mis fin à la mission du mandataire judiciaire, a désigné liquidateur : SELAS GUERIN ET ASSOCIEES, prise en la personne de Me Hélène BRANCHUBORD, 2 rue du 49^{ème}, 64100 Bayonne, a maintenu la SELARL JULIEN ALLART, prise en la personne de Maître Julien ALLART, 66 allées Marines, 64100 Bayonne, en qualité d'administrateur pour les seuls besoins de la régularisation des actes relatifs au plan de cession.

20400747

Par jugement du 18/09/2020, le tribunal de commerce de Mont de Marsan a prononcé la liquidation judiciaire de : **REMI BARBEZ (SAS)** 379 rue des Sables 40160 Parentis-en-Born R.C.S. MONT DE MARSAN 827 762 618, Registre des métiers 827762618 Activité : Articles cadeaux funéraires, fleurs. A mis fin à la mission du mandataire judiciaire, a désigné liquidateur : SELARL EKIP' prise en la personne de Me Christophe MANDON 7 bis, place Saint Louis 40000 Mont-de-Marsan

20400748

Par jugement du 18/09/2020, le tribunal de commerce de Mont de Marsan a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de : **PERFORMANCE AUTO (SARL)** 49 Chemin de Pemegnan 40000 Mont-de Marsan R.C.S MONT DE MARSAN 808 912 273

20400749

Par jugement du 18/09/2020, le tribunal de commerce de Mont de Marsan a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de : **DUARTE DOS SANTOS José Gabriel** route de Labouheyre Quartier Schioule 40210 Commensacq R.C.S. MONT DE MARSAN 507 769 396

20400750

Par jugement en date du 18/09/2020 le tribunal de commerce de Mont de Marsan a ouvert une procédure de redressement judiciaire contre : **AUTOMOBILES DUMONT (SARLU)** 3370 avenue du Président Kennedy 40280 Saint-Pierre-du-Mont R.C.S. MONT DE MARSAN 789 717 154 Activité : Négoce de tous véhicules neuf ou occasion Mandataire judiciaire : SELAS GUERIN ET ASSOCIEES, prise en la personne de Me Hélène BRANCHUBORD, 2 rue du 49^{ème}, 64100 Bayonne Période d'observation : 6 mois, a fixé au 01/07/2019 la date de cessation des paiements. Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de SELAS GUERIN ET ASSOCIEES, prise en la personne de Me Hélène BRANCHUBORD ou sur le portail électronique à l'adresse : <https://www.crediteurs-services.com> dans les deux mois à compter de la parution au BODACC

20400752

LES ANNONCES LANDAISES

ET LA VOIX DES LANDES RÉUNIES

Hebdomadaire créé en 1944
Édité par COMPO-ECHOS
SARL au capital de 50 000 €
Siège social : 108 rue Fondaudège
33000 Bordeaux
Bureaux landais : 12 rue du IV Septembre
40000 Mont-de-Marsan
120 av. Georges Clemenceau - 40100 Dax

Président honoraire :
Jean-Louis **DUMOLIA**

Directeur de publication :
Guillaume **LALAU**

Directeur délégué :
Nicolas **THOMASSET**

Directeur artistique : David **PEYS**

Maquettistes :
Noëlle **SANZ** & Sarah **ALBERT**

Rédaction : Nelly **BÉTAILLE**

Chargée de Webmarketing
et Community Manager : Cyrielle **MORFEA**

Service Annonces légales
et abonnements :
Liliane **DORRER** & Christine **SABOURIN**

Direction financière et administrative :
Katia **DE STEFANO**

Service comptabilité :
Élodie **VIGNEAU**

Service commercial marchés publics :
Cathy **DARTHENUCC**

Service commerciale annonces légales :
Anthony **BLUTEAU**

PUBLICITÉ

Tél. 07 85 39 64 49

publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution Hebdomadaire -
Parution le samedi

Impression : **ROTIMPRES** (Girona)Routage : **SUD MAILING**

Commission paritaire
n° 0623 | 83288
ISSN 1270-704X

Prix de vente : 1,30 €

Abonnement annuel : 35 €

Membre de RésosHebdoEco

POUR VOS
ANNONCES LÉGALES

TÉL. 05 58 45 03 03

CONTACT@ANNONCES-LANDAISES.COM



RECYCLER LES PAPIERS, C'EST DE PLUS



EN 2018, 1,3 MILLION DE TONNES
DE PAPIERS ONT ÉTÉ RECYCLÉES.
JOURNAUX, MAGAZINES, PROSPECTUS,
ENVELOPPES, BLOCS NOTES, CALEPINS...
NOUS POUVONS TOUS LEUR DONNER
UNE NOUVELLE VIE, EN LES DÉPOSANT
DANS LE BAC DE TRI.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE RECYCLAGE
SUR TRIERCESTDONNER.FR

CITEO

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits

AÉRONAUTIQUE ET SPATIAL

HOMMAGE À UN PATRIMOINE VIVANT

UN SPÉCIAL « CAHIER DU PATRIMOINE » SUR LE PATRIMOINE INDUSTRIEL DU SECTEUR AÉRONAUTIQUE, SPATIAL ET DÉFENSE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS LE FESTIN. UN OUVRAGE DE RÉFÉRENCE QUI RETRACE UN SIÈCLE D'HISTOIRE DE CE SECTEUR STRATÉGIQUE.

Par Vincent ROUSSET

Depuis plusieurs années, le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine – via le service du patrimoine et de l'Inventaire, site de Bordeaux – a engagé une étude du patrimoine industriel du secteur aéronautique-spatial-défense en Nouvelle-Aquitaine. Ce travail a permis de dégager les lignes de force d'une histoire fédératrice pour le nouveau territoire régional. Ainsi, de multiples atouts, géographiques, techniques et politiques expliquent l'implantation de cette industrie aérospatiale présente aujourd'hui de Châtellerauld (Safran, Thales) à Anglet (Dassault Aviation), en passant par Poitiers, la métropole bordelaise, ou Ussel (Constellium). Aujourd'hui achevée, cette étude fait l'objet d'une publication de synthèse – un beau livre savant – qui vient de paraître dans la collection nationale du ministère de la Culture des « Cahiers du Patrimoine ». Cet ouvrage a été rédigé par la responsable de l'étude, Laetitia Maison-Soulard, chercheur, docteur en histoire des sciences, service du patrimoine et de l'Inventaire, site de Bordeaux, Région Nouvelle-Aquitaine, et par Vincent Frigant, professeur d'économie à l'Université de Bordeaux, Groupe de Recherche en Économie Théorique et Appliquée (GREThA, UMR CNRS 5113).

Il est préfacé par Alain Rousset, président du Conseil régional, et par l'actuel président du BAAS (Bordeaux Aquitaine Aéronautique & Spatial), Gilles Fonblanc, secrétaire général d'ArianeGroup, président d'ArianeGroup SAS. Il se propose de saisir la trajectoire d'une

industrie aérospatiale régionale, des pionniers à nos jours, en partant de l'étude des usines dont la pérennité est une des caractéristiques du secteur. Pour ce faire, une soixantaine de sites ont été visités et documentés (grandes entreprises, entreprises de taille intermédiaire et sites de la Direction générale de l'armement). Cette histoire de l'industrie aérospatiale néo-aquitaine fait donc la part belle aux lieux et à l'architecture depuis l'atelier des pionniers jusqu'à l'usine 4.0 en passant par les logements de fonction – la ville de Biscarrosse s'est développée par exemple avec le Centre d'essais des Landes. Le patrimoine immatériel, à travers les savoir-faire, est également évoqué.



CETTE HISTOIRE FAIT LA PART BELLE AUX LIEUX ET À L'ARCHITECTURE DEPUIS L'ATELIER DES PIONNIERS JUSQU'À L'USINE 4.0